MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 543 27 juillet 1998

SOMMAIRE

C.F.M. S.A., Luxembourg pages 26029, 2	26030	L.I.V., Luxemburgische Immobilien-Verwaltung S.A.,	
Consolidated Equity Ltd S.A., Luxembourg 26019, 2		Luxembourg	26042
Deloitte & Touche Consulting Group, S.à r.l., Stras-		Locaboat Management Services S.A., Luxembourg	
sen 2			26039
Dograd Holding S.A., Mamer		Lumina Holding S.A., Luxembourg	26041
Donegal Investments S.A., Luxembourg 2	26018	Luxpet, G.m.b.H. & Co. KG, Sandweiler	26041
East-West Euro-Investment S.A. Holding, Bertrange		Marazzi Group S.A., Luxembourg	26043
26022, 2		MDI Invest S.A., Luxembourg 26044,	26045
Elati Holding S.A., Luxembourg		Mezzaluna, S.à r.l., Luxembourg	26045
Entrepharm S.A., Luxembourg 26018, 2		Mivedam S.A., Luxembourg	26046
ESB International Luxembourg S.A., Luxembourg . 2		Mobitel Holding S.A., Luxembourg	26046
Euroentertainment S.A., Luxemburg		Moralin Corporation, S.à r.l., Luxembourg	26040
Europhenix Management Company S.A., Luxbg 2		Mousel's Cantine, S.à r.l., Luxembourg	26034
Fagus Investment S.A., Luxembourg 2	/hu/h	Mr. Goufy, S.à r.l., Niederkorn	
Familienblatt-Editions Luxemburgensia AG, Schiff-		MTT Services International S.A., Luxbg 26046,	
lingen	20020	Mutuelle Luxembourgeoise de Gestion S.A., Luxbg	
FB Lux Trading S.A., Luxembourg	20023	Nafoora Holding S.A., Luxembourg	
Field Holding S.A., Mamer	20024	Navicom S.A., Luxembourg	
Findux International S.A. Luxembourg 2	20024	Neried Finance S.A., Luxembourg	
Figalux International S.A., Luxembourg	10013	Nerthus S.A., Luxembourg	
First Class Fashion S.A., Luxembourg		NETnet International S.A., Luxembourg 26048,	
Force + Consultants (Formation Organisation Recru-		N.Y. Equity Invest S.A., Luxembourg	
tement Conseils aux Entreprises), S.à r.l., Luxem-		Pan-Holding S.A., Luxembourg	
bourg 26027, 2		Paribas Trust Company S.A., Luxembourg 26047,	
Fraxinus Investment S.A., Luxembourg 2		Perfect Holding S.A., Mamer	
F.R. Properties S.A., Luxembourg		Persea Investment S.A., Luxembourg	
Gallo Financière d'Entreprises S.A., Luxembourg . 2		Picea Investment S.A., Luxembourg	
General Investments Corporation Holding S.A., Lu-		Piocheur Luxembourg S.A., Luxemburg	
xembourg 2		Podium Investments S.A., Luxembourg	
G. et A., S.à r.l., Esch-sur-Alzette 2		Populus Investment S.A., Luxembourg	
Giafin S.A., Luxembourg		Portalux S.A.H., Strassen	
Grossbötzl, Schmitz, Lomparski & Partners Interna-		Privacy S.A., Luxembourg	
tional, S.à r.l. Luxembourg, Luxemburg 2		Pro-MARKT, Pro-TV-Hifi-Elektro-Markt, S.à r.l.,	
Havaux Gestion (Luxembourg) S.A., Luxembourg . 2		Luxemburg	26057
Horizon Holding S.A., Luxembourg 2	26032	Retouche Plus, S.à r.l., Luxembourg	
Hypobank International S.A., Luxemburg 2		Sagitta International S.A., Luxembourg	
Idrissi Holdings Limited, S.à r.l., Luxbg 26032, 2) & N 2 2	Salomone S.C.I., Esch-sur-Alzette	
Il Cofanetto, S.à r.l., Luxembourg	26034	Salvia Investment S.A., Luxembourg	
Imbellux S.A., Luxembourg	26034	Saxo S.A., Luxembourg	
Immoparibas Royal Neuve S.A., Luxembourg 2	20034	Sidmar Finance (Groupe Arbed) S.A., Luxembourg	
International Financing Partners S.A., Luxembourg 2	26037	S.M.C. International S.A., Luxembourg	
Intertrust (Luxembourg) S.A., Luxembourg 26035, 2		Sofipugas Holding S.A., Luxembourg	
Intertrust Management (Luxembourg) S.A., Luxem-		Sonesta S.A., Luxembourg	
bourg	20030	Sphinx S.A., Luxembourg	
Iris S.A., Luxemburg		Strobel Luxembourg, S.à r.l., Strassen	
Isaber S.A., Luxembourg	20037	Svensk Fondförvaltning (Luxembourg) S.A., Luxbg	
Jarama S.A., Luxembourg		Sylt S.A., Luxembourg	
Jemago International S.A., Luxembourg		T.C.F. S.A., Luxembourg	
Juniper Investment S.A., Luxembourg		Tech-Immo S.A., Senningerberg	
Kenmare Investments S.A., Luxembourg 2 K Lux System, S.à r.l., Luxembourg 26037, 2		Thanh Cuong S.A., Luxembourg 26060,	
Lampion, S.à r.l., Luxembourg 20037, 2		Thermic Investments S.A., Luxembourg 26063,	
Lease Plan Luxembourg S.A., Luxembourg 2		Universal Holding S.A., Luxembourg	
Lentulus (Luxembourg) S.A., Luxembourg 2		Vamlux Holding S.A., Luxembourg	
Linden Investment S.A., Luxembourg		Veramtrand S.A., Luxembourg	

DELOITTE & TOUCHE CONSULTING GROUP, Société à responsabilité limitée, au capital social de 1.400.000,- LUF.

Siège social: L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 54.931.

Le bilan au 30 avril 1997, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

AFFECTATION DU RESULTAT

Affectation du résultat de la période: Distribution de dividendes 5.208.000 Report à nouveau 14.310 14.310

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(20294/507/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

DOGRAD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 31.343.

The balance sheet as at December 31, 1997, registered in Luxembourg, on May 14, 1998, vol. 507, fol. 20, case 7, has been deposited at Trade Register of Luxembourg, on May 20, 1998.

For publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, May 15, 1998.

(20298/695/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

DONEGAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 43.415.

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2004, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'administration

M. François-Daniel Golay, administrateur de sociétés, CH-1025 Saint-Sulpice, président du Conseil d'Administration et administrateur-délégué

M. Patrick Schneider, administrateur de sociétés, CH-1009 Pully, administrateur-délégué

M. Jacques-André Wieser, administrateur de sociétés, MC-98000 Monaco

Commissaire aux comptes

INTERAUDIT, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, Luxembourg.

Luxembourg, le 5 mai 1998.

Pour avis sincère et conforme Pour DONEGAL INVESTMENTS S.A. **KPMG Experts-Comptables** Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 1998, vol. 507, fol. 9, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20299/537/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

ENTREPHARM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 44.627.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 44, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration Signature

(20304/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

ENTREPHARM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 44.627.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 avril 1998 qu'ont été nommés administrateurs:

- Dott. Gugliemo Pedrazzini, avocat, demeurant à Lugano (Suisse)
- Monsieur Gianluigi Ferrario, administrateur de sociétés, demeurant à Lugano (Suisse)
- Monsieur Nico Schaeffer, docteur en droit, demeurant à Luxembourg

Le mandat des administrateurs nouvellement élus expirera ensemble avec celui du commissaire aux comptes à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 1999.

Luxembourg, le 23 avril 1998.

Pour extrait conforme Pour le Conseil d'Administration Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 44, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20305/535/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

ESB INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 54.449.

Constituée par-devant M° Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 29 mars 1996, acte publié au Mémorial C n° 317 du 29 juin 1996, modifié par-devant le même notaire en date du 12 juillet 1996, acte publié au Mémorial C n° 520 du 15 octobre 1996.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1998, vol. 507, fol. 20, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ESB INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A.
KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(20306/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

CONSOLIDATED EQUITY Ltd, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 54, boulevard Napoléon ler. R. C. Luxembourg B 21.653.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le neuf avril.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CONSOLIDATED EQUITY LTD, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 14 mai 1984, publié au Mémorial Recueil Spécial C numéro 170 du 27 juin 1984.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Charles Lahyr, Docteur en droit, demeurant à Esch-sur-Alzette.

qui désigne comme secrétaire Madame Karin François, employée privée, demeurant à B-Arlon.

L'assemblée choisit comme scrutateur M. Paul Marx, Docteur en droit, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1) Modification de l'article 3 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante: «La durée de la société est illimitée.»
- 2) Modification de l'article 4 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères. Elle peut aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Par ailleurs, la Société peut acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement.

Elle peut également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

De plus, la société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'immeubles situés tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la société peut faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, de nature mobilière ou immobilière, susceptibles de favoriser ou de compléter les objets ci-avant mentionnés.

- 3) Suppression de la valeur nominale des actions émises.
- 4) Changement de la devise d'expression du capital social de francs luxembourgeois (LUF) en lires italiennes (ITL)aux taux de change égal à 0,02 LUF pour 1,- ITL.
- 5) Modification susbséquente du premier alinéa de l'article 5 pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à soixante-deux millions cinq cent mille lires italiennes (62.500.000,- ITL) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions, sans désignation de valeur nominale.»
- 6) Modification de l'article 9 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante: «La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes du Président et du Vice-Président.
- 7) Ajout d'un troisième alinéa à l'article 10 des statuts avec la teneur suivante: «Aux conditions prévues par la loi, le Conseil d'Administration peut distribuer des acomptes sur dividendes.»
 - 8) Suppression de l'article 12 des statuts.
 - 9) Suppression du deuxième alinéa de l'article 13 des statuts (devenant l'article 12)
- 10) Suppression des mots «soit par anticipation, soit par expiration de son terme» au deuxième alnéa de l'article 17 des statuts (devenant l'article 16)
 - 11) Renumérotation des articles des statuts coordonnés, désormais au nombre de 17.
- 12) Acceptation de la démission de MM. Bob Bernard, André Wilwert et Roger Molitor et nomination comme nouveaux administrateurs de Me Carlo Sganzini, avocat, demeurant à Lugano (Suisse) en tant que Président, de Me Emanuela Teresa Agustoni, avocate, demeurant à Lugano (Suisse), en tant que Vice-Présidente, et de BAC FINANCE, Société à responsabilité limitée, avec siège à Luxembourg, leur mandat échéant à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2001.
- 13) Transfert du siège social de L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
- 14) Procuration à donner à M. Marcello Osterwalder, demeurant à Lugano, aux fins de donner pouvoir au Président et à la Vice-Présidente de la Société de signer conjointement un contrat en vue de la scission de la ROSSINI MAINO S.p.A., 6/8 via Rossini, Milan.
- II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

- III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Art. 3. La durée de la société est illimitée.»

suit la traduction anglaise:

«Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts, qui aura désormais la rédaction suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères. Elle peut aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte, toutes sorts d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Par ailleurs, la Société peut acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement.

Elle peut également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

De plus, la société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'immeubles situés tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la société peut faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, de nature mobilière ou immobilière, susceptibles de favoriser ou de compléter les objets ci-avant mentionnés.»

suit la traduction anglaise:

«**Art. 4.** The object of the corporation is the acquisition, the management, the development and the alienation, in any form whatsoever, of participations in other Luxembourg or foreign companies.

It may also borrow money and grant to companies in which it has a direct or indirect participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

Moreover, the corporation may acquire or alienate any other stocks and shares, by way of subscription, purchase, exchange, sale or otherwise.

It may also acquire, develop and alienate any patents and licences, as well as any rights derivating from them or completing them.

The object of the corporation is also to acquire any real estate situated in Luxembourg or in a foreign country.

On the whole, the corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or movable property, which the corporation may deem use ful to the accomplishment of its purposes.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions émises.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de changer la devise d'expression du capital social de francs luxembourgeois (LUF) en lires italiennes (ITL) au taux de change égal à 0,02 LUF pour 1,- ITL.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 5 pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 5. premier alinéa. Le capital social est fixé à soixante-deux millions cinq cent mille lires italiennes (62.500.000,- ITL) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions, sans désigantion de valeur nominale.» suit la traduction anglaise:

Art. 5, first paragraph. The corporate capital is set at sixty-two million five hundred thousand italian lire (62.500.000,- ITL), divided into thousand two hundred and fifty shares, without designation of a par value.»

Sixième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 9 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes du Président et du Vice-Président.»

suit la traduction anglaise:

«Art. 9. The coporation will be bound in any circumstances by the joint signatures of the President and of the Vice-President.»

Septième résolution

L'assemblée décide d'ajouter un troisième alinéa à l'article 10 des statuts avec la teneur suivante:

«Art. 10. troisème alinéa. Aux conditions prévues par la loi, le Conseil d'administration peut distribuer des acomptes sur dividendes.»

Suit la traduction anglaise:

«Art. 10. Third parargraph. The board of directors may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.»

Huitième résolution

L'assemblée décide de supprimer l'article 12 des statuts.

Neuvième résolution

L'assemblée décide de supprimer le deuxième alinéa de l'article 13 des statuts (devenant l'article 12), de sorte que celui-ci aura désormais la teneur suivante:

«Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat qui ne peut excéder six ans.»

suit la traduction anglaise:

«**Art. 13.** The corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration as well as the term of their office, which must not exceed six years.»

Dixième résolution

L'assemblée décide de supprimer les mots «soit par anticipation, soit par expiration de son terme» au deuxième alinéa de l'article 17 (devenant l'article 16) des statuts de sorte que celui-ci aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 17. second alinéa.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.»

suit la traduction anglaise:

«Art. 17. second paragraph. If the corporation is dissolved, the liquidation wil be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remunerations.»

Onzième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée décide de renuméroter les articles des statuts coordonnés de sorte que l'article 13 devient l'article 12, l'article 14 devient l'article 13, l'article 15 devient l'article 14, l'article 16 devient l'article 17, l'article 17 devient l'article 18 devient l'article 17.

Douzième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de MM. Bob Bernard, André Wilwert et Roger Molitor et de nommmer comme nouveaux administrateurs Me Carlo Sganzini, avocat, demeurant à Lugano (Suisse) en tant que Président, Me Emanuela Teresa Agustoni, avocate, demeurant à Lugano (Suisse), en tant que Présidente et BAC FINANCE, Société à responsabilité limitée, avec siège à Luxembourg, leur mandat échéant à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2001.

Treizième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

Quatorzième résolution

L'assemblée décide de donner procuration à M. Marcello Osterwalder, demeurant à Lugano, aux fins de donner pouvoir au Président et à la Vice-Présidente de la Société de signer conjointement un contrat en vue de la scission de la ROSSINI MAINO S.p.A., 6/8 via Rossini, Milan

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Lahyr, K. François, P. Marx, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 1998, vol. 107S, fol. 24, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 13 mai 1998.

G. Lecuit.

(20285/220/185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

CONSOLIDATED EQUITY Ltd, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 54, boulevard Napoléon ler. R. C. Luxembourg B 21.653.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 13 mai 1998.

G. Lecuit.

(20286/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

EAST-WEST EURO-INVESTMENT S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt février.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EAST-WEST EURO-INVESTMENT S.A. HOLDING, constituée suivant acte reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 13 mars 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 377 du 2 septembre 1992.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Emile Wirtz, consultant, demeurant à Junglister.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Carole Giovannacci, employée privée, demeurant à Seremange (F).

L'Assemblée élit comme scrutateur Mademoiselle Monica Rodriguez Lamas, secrétaire, demeurant à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

- II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les mille deux cent cinquante (1.250) actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
 - III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

Transfert du siège social.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social à L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer.

En conséquence le premier alinéa de l'article 2.- des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Art. 2. Premier alinéa. Le siège social est établi à Bertrange.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Wirtz, C. Giovannacci, M. Rodriguez Lams, E. Schroeder.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 3 mars 1998. E. Schroeder

Notaire

Enregistré à Mersch, le 25 février 1998, vol. 404, fol. 91, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Weber.

(20300/228/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

EAST-WEST EURO-INVESTMENT S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E. Schroeder Notaire

Mersch, le 19 mai 1998.

(20301/228/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

ELATI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 48.586.

boulg b 40.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 1998, vol. 507, fol. 32, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1998.

Signatures.

(20302/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

EUROENTERTAINMENT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg. H. R. Luxemburg B 31.178.

_

Gemäss Beschluss der ausserordentlichen Generalversammlung der Gesellschaft EUROENTERTAINMENT S.A. vom 7. Mai 1998. wurde Frau Helene Müller, Dr. Jur, wohnhaft in Grevenmacher an Stelle von Herrn Georges Deitz zum Mitglied des Verwaltungsrates berufen.

Für EUROENTERTAINMENT S.A.

A. Steichen

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 46, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20308/579/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

FB LUX TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 55.562.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 1998

- Décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de leurs fonctions.
- Les mandats d'administrateurs de Maître Alex Schmitt, de Monsieur Eric Vanderkerken et de Madame Catherine Croisy en tant qu'administrateur et celui de la société BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui délibérera sur les comptes de l'exercice se terminant au 31 décembre 1998.

Pour extrait conforme Pour la Société Signature Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1998, vol. 507, fol. 24, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20314/595/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

EUROPHENIX MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10A, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 26.126.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 1998.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG

Signatures

(20310/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

EUROPHENIX MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 10A, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 26.126.

Extract from the minutes of the Ordinary General Meeting of Shareholders held on 8th May, 1998

Resolution 6

The General Meeting unanimously resolved to re-elect the Directors for a new term of one year to end at the next Annual General Meeting.

Resolution 7

The General Meeting unanimously resolved to re-elect COOPERS & LYBRAND S.C., Luxembourg, as Statutory Auditor for a new term of one year to end at the next Annual General Meeting.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20311/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

FIELD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 31.346.

The balance sheet as at December 31st, 1997, registered in Luxembourg on May 14th 1998, vol. 507, fol. 20, case 7, has been deposited at Trade Register of Luxembourg, on May 20th, 1998.

For publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, May 15th, 1998.

(20315/695/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

FINLOUIS INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le dix-sept avril.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding FINLOUIS INTERNATIONAL HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée sous la dénomination de TELEMACOS S.A., suivant acte notarié en date du 6 juillet 1994, publié au Mémorial C n° 448 du 10 novembre 1994.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois, suivant acte notarié, en date du 28 juin 1996, publié au Mémorial C n° 496 du 3 octobre 1996.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, demeurant à Bereldange.

Monsieur le président nomme comme secrétaire Madame Andrea Adam, employée privée, demeurant à D-Schweich. L'assemblée élit comme scrutatrice: Madame Nicole Thommes, employée privée, demeurant à Oberpallen.

Monsieur le Président expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs chacune, représentant l'intégralité du capital social de la société d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de BEF 36.250.000,- pour le porter de son montant actuel de BEF 1.250.000,- à BEF 37.500.000,- par la création et l'émission de 36.250 actions de BEF 1.000,- chacune.

- 2. Souscription et libération des nouvelles actions.
- 3. Augmentation du capital autorisé à BEF 150.000.000,-.
- 4. Mise en concordance de l'article 3 des statuts.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de BEF 36.250.000,- pour le porter de son montant actuel de BEF 1.250.000,- à BEF 37.500.000,- par la création et l'émission de 36.250 actions de BEF 1.000,- chacune.

Deuxième résolution

Les nouvelles actions ont été souscrites par DHOO GLASS SERVICES LIMITED, Santon, Isle of Man.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital autorisé à BEF 150.000.000,-.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, il y a lieu de modifier l'article 3 alinéas 1 à 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3. Absatz 1 bis 3.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt siebenunddreissig Millionen fünfhunderttausend (BEF 37.500.000,-) belgische Franken, eingeteilt in siebenunddreissigtausendfünfhundert (37.500) Aktien mit einem Nominalwert von je eintausend (BEF 1.000,-) belgische Franken.

Alle Aktien sind Inhaberaktien, es sei denn, dass das Gesetz es anders bestimmt.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt, das genehmigte Gesellschaftskapital auf einhundertfünfzig Millionen (BEF 150.000.000,-) belgische Franken zu bringen.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte n'excéderont pas quatre cent quatre-vingt mille francs.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, notaire, par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: Koeune, Adam, Thommes, d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 avril 1998, vol. 840, fol. 70, case 4. – Reçu 362.000,- francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 18 mai 1998.

G. d'Huart Notaire

(20316/207/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

FIPALUX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 29.445.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. (20317/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

FIPALUX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 29.445.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mars 1998

L'Assemblée donne mandat d'Administrateur pour une durée de un an renouvelable à Messieurs Claude Faure, Charles Hamer, Joseph Winandy et Jean-Charles Cathenoz et nomme ERNST & YOUNG en tant que Commissaire pour une période d'un an.

Pour copie conforme
J. Winandy C. Faure
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20318/009/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

FAGUS INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II. R. C. Luxembourg B 52.848.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 novembre 1997

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration en fonction pour l'exercice 1997 se compose comme suit:

- Monsieur Thomas Andersson, avocat demeurant Chemin de Tourronde 6, 1009 Pully, Suisse
- Monsieur André Elvinger, avocat, demeurant Place Winston Churchill 2, 1450 Luxembourg
- Monsieur Göran Grosskopf, avocat, demeurant Chemin de Rovéréaz 39, 1012 Lausanne, Suisse.

Lors de sa réunion, l'Assemblée Générale des actionnaires a donné décharge aux administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 1996.

Réviseur d'Entreprises Indépendant

Elle a procédé au renouvellement du mandat de la société ERNST & YOUNG S.A. comme réviseur d'entreprises indépendant pour une nouvelle période d'un an.

AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes annuels ayant été approuvés, l'Assemblée Générale des actionnaires a décidé de reporter à nouveau la perte de NLG 58.542.908,26.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

T. Andersson A. Elvinger

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20312/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

FIRST CLASS FASHION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 41, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

(20319/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

FAMILIENBLATT-EDITIONS LUXEMBURGENSIA, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Schifflingen.

Im Jahre eintausendneunhundertachtundneunzig, den fünften Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Francis Kesseler, mit dem Amtssitz in Esch-sur-Alzette.

Haben sich versammelt zu einer ausserordentlichen Generalversammlung die Aktionäre der Aktiengesellschaft FAMILIENBLATT-EDITIONS LUXEMBURGENSIA, mit Sitz in Schifflingen, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch das Amt des Notars Hyacinthe Glaesener, damals im Amtswohnsitz in Luxemburg, am 13. April 1973, veröffentlicht im Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations Nummer 104 vom 18. Juni 1973, deren Satzung mehrmals abgeändert wurde und zum letzen Male gemäss Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 25. November 1991, veröffentlicht im Mémorial C Recueil Spécial Nummer 176 vom 2. Mai 1992.

Die Sitzung wird um 11.00 Uhr eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Pierre Azzeri, Buchführer, wohnhaft in Schifflingen.

Der Vorsitzende bestimmt zum Sekretär Herrn Emile Dax, Notarsekretär, wohnhaft in Garnich.

Die Versammlung bestimmt zum Stimmenzähler Herrn Robert Klopp, Privatbeamter, wohnhaft in Leudelingen.

Alsdann ersucht der Vorsitzende den amtierenden Notar folgendes zu beurkunden.

- 1) Die Zahl der vertretenen Aktien ergibt sich aus einer Änwesenheitsliste, die durch die Aktionäre oder deren Bevollmächtige sowie durch den Vorsitzenden, den Sekretär und den Stimmenzähler unterzeichnet wurde; diese Anwesenheitsliste und die ne varietur unterzeichneten Vollmachten bleiben gegenwärtiger Urkunde beigebogen, mit der sie einregistriert werden.
- 2) Aus dieser Anwesenheitsliste ergibt sich, dass alle zweitausendfünfhundert (2.500) Aktien der Gesellschaft bei dieser Versammlung vertreten sind.

Die Versammlung ist somit ordnungsgemäss zusammengesetzt und kann rechtsgültig über die Tagesordnung beraten.

- 3) Die Tagesordnung lautet wie folgt:
- Abberufung von Herrn Emilio Krüger in seiner Eigenschaft als Liquidator der Gesellschaft.
- Ernennung eines neuen Liquidators.

Sodann traf die Generalversammlung nach Beratung einstimmig folgenden Beschluss.

Einziger Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst Herrn Emilio Krüger in seiner Eigenschaft als Liquidator der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung abzuberufen und erteilt ihm Entlast für die Ausführung seines Mandates.

Die Generalversammlung ernennt an seine Stelle Herrn Lars Joachim Rose, Verlagskaufmann, wohnhaft in D-67346 Speyer, Bebelstrasse 37.

Da nunmehr die Tagesordnung erschöpft ist und niemand das Wort ergreift, wurde die Versammlung durch den Vorsitzenden aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Esch an der Alzette, in der Amtsstube, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: P. Azzeri, E. Dax, R. Klopp, F. Kesseler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 mai 1998, vol. 840, fol. 79, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Für gleichlautende Ausfertigung der vorgenannten Gesellschaft erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, den 15. Mai 1998.

F. Kesseler Notar

(20313/219/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

FORBURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 29.702.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars 1998

- Décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.
- Les mandats de CORPORATE MANAGEMENT CORP., de CORPORATE COUNSELORS LTD et de CORPORATE ADVISORY SERVICES LTD en tant qu'administrateurs et celui de la société SOLUFI S.A. en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant au 31 décembre 1997.

Luxembourg, le 13 mai 1998.

Pour extrait conforme Pour la Société Signature Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1998, vol. 507, fol. 24, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20320/595/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

FORCE + CONSULTANTS (FORMATION ORGANISATION RECRUTEMENT CONSEILS AUX ENTREPRISES), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 11, rue Pierre d'Aspelt.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt février.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

- 1.- TRIMLINE HOLDING S.A., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à Luxembourg,
- ici représentée par le président du Conseil d'Administration Monsieur Emile Wirtz, consultant, demeurant à Junglister.
 - 2.- EFFECTA TRADING INC PANAMA, une société de droit panaméen, ayant son siège social à Panama-City, ici représentée par Madame Carole Giovannacci, employée privée, demeurant à Serémange (F), en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration après avoir été paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Lesquels comparants, agissant ès qualités, déclarent que les deux sociétés sont les seules associées de la société à responsabilité limitée FORCE + CONSULTANTS (FORMATION ORGANISATION RECRUTEMENT CONSEILS AUX ENTREPRISES), S.à r.l., ayant son siège social à Bereldange, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 22 mai 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C en date du 10 octobre 1992, numéro 456.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 9 juillet 1997, numéro 366.

Les comparants ont prié le notaire instrumentaire de documenter la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-7260 Bereldange, 24, rue Adolphe Weis à L-1142 Luxembourg, 11, rue Pierre d'Aspelt.

La première phrase de l'article quatre des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Art. 4. (première phrase) Le siège social est établi à Luxembourg.»

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Wirtz, C. Giovannacci, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 26 février 1998, vol. 404, fol. 92, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Mersch, le 4 mars 1998.

Notaire

(20321/228/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

FORCE + CONSULTANTS (FORMATION ORGANISATION RECRUTEMENT CONSEILS AUX ENTREPRISES), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 11, rue Pierre d'Aspelt.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 mai 1998.

E. Schroeder

Notaire

(20322/228/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

F.R. PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 58.156.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 1998.

G. Ludovissy.

(20324/309/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

FRAXINUS INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II. R. C. Luxembourg B 52.850.

Le bilan de la société au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 novembre 1997

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration en fonction pour l'exercice 1997 se compose comme suit:

- Monsieur Thomas Andersson, avocat demeurant Chemin de Tourronde 6, 1009 Pully, Suisse
- Monsieur André Elvinger, avocat, demeurant Place Winston Churchill 2, 1450 Luxembourg
- Monsieur Göran Grosskopf, avocat, demeurant Chemin de Rovéréaz 39, 1012 Lausanne, Suisse

Lors de sa réunion, l'Assemblée Générale des actionnaires a donné décharge aux administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 1996.

Réviseur d'Entreprises Indépendant

Elle a procédé au renouvellement du mandat de la société ERNST & YOUNG S.A. comme réviseur d'entreprises indépendant pour une nouvelle période d'un an.

Affectation du résultat

Les comptes annuels ayant été approuvés, l'Assemblée Générale des actionnaires a décidé de reporter à nouveau la perte de NLG 13.518.302,91.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

T. Andersson A. Elvinger

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20325/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

G. et A., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.

Constituée suivant acte reçu par Maître Robert Schuman, notaire alors de résidence à Rambrouch, en date du 17 octobre 1989, publié au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 77 du 13 mars 1990 et dont les statuts furent modifiés suivant actes reçus par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 16 janvier 1990, publié au Mémorial Recueil Spécial C numéro 278 du 13 août 1990 respectivement en date du 22 février 1990, publié au Mémorial Recueil Spécial C numéro 319 du 10 septembre 1990, au capital social de cinq cent mille francs (500.000,-)

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Francis Kesseler, prénommé, en date du 6 mai 1998, que la société à responsabilité limitée G. et A., avec siège social à Esch-sur-Alzette se trouve dissoute et que la liquidation de la société peut être considérée comme définitivement clôturée,

que les livres et documents de ladite société sont conservés pendant cinq ans au domicile privé d'un associés à Mondercange, 53, Grand-rue.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 mai 1998.

F. Kesseler

Notaire

(20326/219/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

GALLO FINANCIERE D'ENTREPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen. R. C. Luxembourg B 55.595.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 2 avril 1998

1. Monsieur Adrien Schaus, comptable, demeurant à Tétange, est nommé commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Louis Bonani, décédé.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 1999.

Luxembourg, le 2 avril 1998.

Pour extrait sincère et conforme Pour GALLO FINANCIERE D'ENTREPRISES S.A. FIDUCIAIRE MANACO S.A. Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 39, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20327/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

C.F.M., Société Anonyme, (anc. GERDING PUBLISHERS, Société Anonyme).

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi. R. C. Luxembourg B 24.414.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-sept avril.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GERDING PUBLISHERS, ayant son siège social à Luxembourg, 16, allée Marconi, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 24.414, constituée sous la dénomination de BESTSELLER, S.à r.l., suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 mai 1986, publié au Mémorial, C numéro 232 du 13 août 1986, et dont la dénomination a été modifiée en GERDING PUBLISHERS, et qui a été transformée en société anonyme suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 11 mars 1997, publié au Mémorial C numéro 335 du 30 juin 1997.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Olivier Dorier, employé privé, demeurant à Olm.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Guy Streff, employé privé, demeurant à Heisdorf.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Marie-Lou Fojaca, employée privée, demeurant à Lintgen.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter:

- I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:
- 1) Modification de la dénomination sociale GERDING PUBLISHERS en C.F.M.
- 2) Modification subséquente de l'article 1er des statuts.
- 3) Nominations statutaires.
- II. Que les actionnaires présents ou représentés, et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les actionnaires présents, les membres du bureau et le

notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes avec lesquelles elles seront enregistrées, les procurations des actionnaires représentés, paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

- III. Qu'il résulte de cette liste de présence que les cent (100) actions représentant l'intégralité du capital social de un million cinq cent mille francs (1.500.000,- LUF), sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.
- IV. Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.
 - V. Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, le président met aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la société en C.F.M.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article premier alinéa premier des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède et de lui donner dorénavant la teneur suivante:

«Art. 1er. al. 1er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de C.F.M.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de nommer nouveaux administrateurs en remplacement de Messieurs Paul Lutgen, Alphonse Lutgen et de Mademoiselle Sonja Werner, pour une durée expirant lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2002.

- a) Monsieur Emmanuel Besnier, Directeur, demeurant à F-53000 Laval, Président du conseil d'administration,
- b) Monsieur Bernard Decker, Directeur International, demeurant à F-53000 Laval,
- c) Monsieur Jacques Lefeuvre, Directeur Financier, demeurant à F-53000 Laval.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, qui sont tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: O. Dorier, G. Streff, M.L. Fojaca, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 107S, fol. 45, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 1998.

P. Frieders.

(20330/212/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

C.F.M., Société Anonyme, (anc. GERDING PUBLISHERS, Société Anonyme).

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi. R. C. Luxembourg B 24.414.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 1998.

P. Frieders.

(20331/212/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

GROSSBÖTZL, SCHMITZ, LOMPARSKI & PARTNERS INTERNATIONAL, S.à r.l. LUXEMBOURG, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: Luxemburg. H. R. Luxemburg B 26.363.

Auszug aus dem Protokoll der Gesellschafterversammlung zum Geschäftsjahr am 1. April 1998

Die Gesellschafter haben in ihrer Versammlung am 1. April 1998 folgende Beschlüsse einstimmig gefasst:

1. Beschluss

Der Geschäftsführung wird für das Jahr 1997 Entlastung erteilt.

2. Beschluss

Die Herren Horst Grossbötzl und Bernd Schmitz sind mit Wirkung vom 16. März 1998 aus der Geschäftsführung ausgetreten. Ihnen wurde für das laufende Geschäftsjahr bis zu ihrem Ausscheiden Entlastung erteilt. Ab diesem Datum sind alleinige Geschäftsführer nunmehr Herr Ulrich Faber und Herr Holger Lomparski.

3. Beschluss

Die Herren Horst Grossbötzl und Bernd Schmitz werden mit sofortiger Wirkung zu Bevollmächtigten (Fondé de pouvoir) ernannt.

4. Beschluss

Zum Abschlussprüfer wird die Gesellschaft MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) S.A., Luxembourg ernannt. Das Amt endet auf der in 1999 stattfindenden Gesellschafterversammlung.

Luxembourg, 19. Mai 1998.

GROSSBÖTZL, SCHMITZ, LOMPARSKI & PARTNERS INTERNATIONAL S.à r.l. LUXEMBOURG

Vermögensverwaltersozietät

H. Lomparski U.H. Faber

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 46, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

GROSSBÖTZL, SCHMITZ, LOMPARSKI & PARTNERS

INTERNATIONAL, S.à r.l. LUXEMBOURG Vermögensverwaltersozietät

H. Lomparski

U.H. Faber

(20334/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

GENERAL INVESTMENTS CORPORATION HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 15.447.

<u>—</u>

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. (20328/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

GENERAL INVESTMENTS CORPORATION HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 15.447.

_

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 12 mai 1998

L'Assemblée renouvelle pour une année le mandat de commissaire sortant, la FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN et des Administrateurs MM Claude Faure, Joseph Winandy et Yvan Juchem.

Pour copie conforme

J. Winandy

C. Faure

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20329/009/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

HAVAUX GESTION (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 25, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 48.397.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 1998, vol. 506, fol. 97, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

Signature

Un administrateur

(20335/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

GIAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 41, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

(20332/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

GIAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 41, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

(20333/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

HORIZON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 9.803.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. (20336/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

HORIZON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 9.803.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 12 juin 1998

L'Assemblée renouvelle pour une année le mandat du Commissaire sortant, la FIDUCIARE REVISION MONTBRUN et des Administrateurs MM Claude Faure, Joseph Winandy et Yvan Juchem.

Pour copie conforme J. Winandy C. Faure Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20337/009/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

IDRISSI HOLDINGS LIMITED, Société à responsabilité limitée, au capital de USD 373.000,-.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 16.579.

Constituée par-devant M° André Prost, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 mars 1979, acte publié au Mémorial C n° 147 du 2 juillet 1979, modifiée par-devant M° Franck Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 octobre 1981, acte publié au Mémorial C n° 288 du 30 décembre 1981, modifiée par-devant le même notaire, en date du 9 juin 1983, acte publié au Mémorial C n° 198 du 5 août 1983.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1998, vol. 507, fol. 20, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IDRISSI HOLDINGS LIMITED KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(20339/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

IDRISSI HOLDINGS LIMITED, Société à responsabilité limitée, au capital de USD 373.000,-.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 16.579.

Constituée par-devant M° André Prost, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 mars 1979, acte publié au Mémorial C n° 147 du 2 juillet 1979, modifiée par-devant M° Franck Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 octobre 1981, acte publié au Mémorial C n° 288 du 30 décembre 1981, modifiée par-devant le même notaire, en date du 9 juin 1983, acte publié au Mémorial C n° 198 du 5 août 1983.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1998, vol. 507, fol. 20, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IDRISSI HOLDINGS LIMITED KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(20340/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

IDRISSI HOLDINGS LIMITED, Société à responsabilité limitée, au capital de USD 373.000,-.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 16.579.

Constituée par-devant M° André Prost, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 mars 1979, acte publié au Mémorial C n° 147 du 2 juillet 1979, modifiée par-devant M° Franck Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 octobre 1981, acte publié au Mémorial C n° 288 du 30 décembre 1981, modifiée par-devant le même notaire, en date du 9 juin 1983, acte publié au Mémorial C n° 198 du 5 août 1983.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1998, vol. 507, fol. 20, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IDRISSI HOLDINGS LIMITED KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(20341/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

IDRISSI HOLDINGS LIMITED, Société à responsabilité limitée, au capital de USD 373.000,-.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 16.579.

Constituée par-devant M° André Prost, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 mars 1979, acte publié au Mémorial C n° 147 du 2 juillet 1979, modifiée par-devant M° Franck Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 octobre 1981, acte publié au Mémorial C n° 288 du 30 décembre 1981, modifiée par-devant le même notaire, en date du 9 juin 1983, acte publié au Mémorial C n° 198 du 5 août 1983.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1998, vol. 507, fol. 20, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IDRISSI HOLDINGS LIMITED
KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(20342/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

IDRISSI HOLDINGS LIMITED, Société à responsabilité limitée, au capital de USD 373.000,-.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 16.579.

Constituée par-devant M° André Prost, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 mars 1979, acte publié au Mémorial C n° 147 du 2 juillet 1979, modifiée par-devant M° Franck Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 octobre 1981, acte publié au Mémorial C n° 288 du 30 décembre 1981, modifiée par-devant le même notaire, en date du 9 juin 1983, acte publié au Mémorial C n° 198 du 5 août 1983.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1998, vol. 507, fol. 20, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IDRISSI HOLDINGS LIMITED KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(20343/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

HYPOBANK INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg. H. R. Luxemburg B 9.989.

AUSZUG

Es ergibt sich aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Gesellschaft aufgenommen durch Notar Jean-Paul Hencks aus Luxemburg am 31. März 1998, einregistriert zu Luxemburg am 8. April 1998, Band 106S, Blatt 100, Feld 5, dass das Mandat als Verwaltungsratsmitglied und als Administrateur-Délégué von Herrn Bernd Janietz für die Dauer von einem (1) Jahr bis zur ordentlichen statutarischen Generalversammlung des Jahres neunzehnhundertachtundneunzig, welche im Jahre neunzehnhundertneunundneunzig stattfindet, verlängert wurde.

Für Auszug, zwecks der Veröffentlichung erteilt.

Luxemburg, den 1. Mai 1998.

J.P. Hencks Notaire

(20338/216/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

IL COFANETTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1424 Luxembourg, 10, rue Duchscher.

Les bilans au 31 décembre 1995 et au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 23 avril 1998, vol. 506, fol. 41, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

Signature.

(20344/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

IMBELLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosvelt. R. C. Luxembourg B 8.250.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour la société IMBELLUX S.A. FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(20345/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

IMMOPARIBAS ROYAL NEUVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 31.237.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. (20346/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

IMMOPARIBAS ROYAL NEUVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 31.237.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 avril 1998

L'Assemblée renouvelle pour une année le mandat des Administrateurs MM. Claude Faure, Jospeh Winandy et Yvan Juchem et nomme ERNST & YOUNG en tant que Commissaire pour une période d'un an.

Pour copie conforme J. Winandy C. Faure Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20347/009/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

MOUSEL'S CANTINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. JOUVENCE ET WAGEMANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).

Siège social: L-1314 Luxembourg, 46, montée de Clausen.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le trente avril.

Par-devant Maître Emile Schlesser, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Ont comparu:

- 1. Monsieur Philippe Jouvence, cuisinier, demeurant à Luxembourg,
- 2. Monsieur Gilbert Wagemans, cuisinier, demeurant à Luxembourg,

Lesquels comparants ont convenu ce qui suit:

1. Monsieur Philippe Jouvence, prénommé, déclare céder et transporter par les présentes à Monsieur Gilbert Wagemans, prénommé, ici présent et ce acceptant, huit cent cinquante (850) parts sociales de la société à responsabilité limitée JOUVENCE ET WAGEMANS, S.à r.l., ayant son siège social à L-1314 Luxembourg, 46, montée de Clausen, constituée suivant acte reçu par le notaire Lucien Schuman, alors de résidence à Luxembourg, en date du 26 avril 1983, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, numéro 147 du 8 juin 1983, modifiée suivant acte, reçu par le notaire Georges d'Huart, de résidence à Pétange, en date du 21 février 1990, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, numéro 396 du 24 octobre 1990, modifiée suivant acte, reçu par le notaire Georges d'Huart, prénommé, en date du 14 août 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C,

numéro 586 du 12 novembre 1996, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 20. 421.

La cession qui précède est faite moyennant le prix de un million cinq cent mille (1.500.000,-) francs, que le cédant reconnaît avoir reçu du cessionnaire avant la signature du présent acte, ce dont bonne et valable quittance.

2. Le cessionnaire est propriétaire à compter de ce jour des parts lui cédées et il a droit aux revenus et bénéfices dont ces parts sont productives à partir de ce jour.

Le cessionnaire est subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

- 3. Monsieur Philippe Jouvence et Monsieur Gilbert Wagemans, prénommés, agissant en leurs qualités de gérants de la société à responsabilité limitée JOUVENCE ET WAGEMANS, S.à r.l., déclarent accepter la cession de parts qui précède au nom de la société, conformément à l'article 190 de la loi du 18 septembre 1933 concernant les sociétés à responsabilité limitée, respectivement à l'article 1690 du Code civil.
- 4. Comme conséquence de cette cession, Monsieur Gilbert Wagemans, prénommé, unique associé de la société après réalisation de cette cession de parts, conformément à la loi du 28 décembre 1992, décide de modifier l'article quatre des statuts de la société à responsabilité limitée JOUVENCE ET WAGEMANS, S.à r.l.:
- «**Art. 4.** Le capital social est fixé à un million sept cent mille (1.700.000,-) francs, divisé en mille sept cents (1.700) parts sociales de mille (1.000,-) francs chacune, entièrement libérées.

Les mille sept cents (1.700) parts sociales sont souscrites par l'associé unique Monsieur Gilbert Wagemans, cuisinier, demeurant à Luxembourg.»

- 5. Ensuite, l'associé unique décide de changer la dénomination de la société en MOUSEL'S CANTINE, S.à r.l., et de modifier en conséquence le deuxième alinéa de l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:
- «Art. 1er. (deuxième alinéa). La société est dénommée MOUSEL'S CANTINE, S.à r.l., société à responsabilité limiteé.»
- 6. Ensuite, Monsieur Philippe Jouvence, prénommé, déclare démissionner avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de la société.

L'associé unique déclare accepter cette démission et accorder décharge à l'ancien gérant.

Comme suite de ce qui précède, l'associé unique décide de nommer gérant de la société pour une durée indéterminée Monsieur Gilbert Wagemans, prénommé.

- 7. Les frais et honoraires des présentes et ceux qui en seront la conséquence, seront supportés par la société.
- 8. Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Jouvence, G. Wagemans, E. Schlesser.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 1998, vol. 107S, fol. 62, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 1998.

E. Schlesser.

(20357/227/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

JEMAGO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 28.282.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 1998, vol. 507, fol. 27, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

JEMAGO INTERNATIONAL S.A.

Société anonyme Signatures Administrateurs

(20356/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 19.979.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 45, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour la société Signature

(20349/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 19.979.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société anonyme INTERTRUST (LUXEM-BOURG) S.A., tenue à Luxembourg, le 13 mai 1998 que:

- les comptes annuels au 31 décembre 1995 ont été approuvés, et la perte de l'exercice a été reportée à nouveau;
- décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes à titre de l'exercice 1995;
- conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, il a été décidé de ne pas dissoudre la société et de continuer l'exploitation de celle-ci.

Pour extrait conforme Pour la société Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 45, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20350/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

INTERTRUST MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 43.800.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 45, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour la société

Signature

(20351/729/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

INTERTRUST MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 43.800.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société anonyme INTERTRUST MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., tenue à Luxembourg, le 13 mai 1998 que:

- les comptes annuels au 31 décembre 1995 ont été approuvés, et la perte de l'exercice a été reportée à nouveau;
- décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes à titre de l'exercice 1995;
- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire en 2003.
- conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, il a été décidé de ne pas dissoudre la société et de continuer l'exploitation de celle-ci.

Pour extrait conforme Pour la société Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 45, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20352/729/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

IRIS S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: Luxemburg. H. R. Luxemburg B 31.179.

Bekanntmachung

Gemäss Beschluss der ausserordentlichen Generalversammlung der Gesellschaft IRIS S.A. vom 7. Mai 1998. wurde Frau Helene Müller, Dr. jur, wohnhaft in Grevenmacher an Stelle von Herrn Georges Deitz zum Mitglied des Verwaltungsrates berufen.

Für IRIS S.A. A. Steichen

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 46, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20353/579/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

INTERNATIONAL FINANCING PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 48.973.

_

Les comptes annuels au 31 décembre 1997 et 1996, enregistrés à Luxembourg, le 18 mai 1998, vol. 507, fol. 35, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 1998

Conseil d'administration

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler le mandat des administrateurs venu à échéance pour la durée d'un an. Suite à cette décision le Conseil d'Administration en fonction pendant l'exercice 1998 est composé comme suit:

- Maqua Dominique, Comptable, demeurant à Lamorteau (B)
- Santino Jo, Licencié en sciences commerciales et économiques, Ans (B)
- Thijs Ghislain, Licencié en sciences commerciales et économiques, Scherpenheuvel (B)

Commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes de Monsieur Mangen Fons, Réviseur d'Entreprises, demeurant à L-9088 Ettelbruck pour la durée d'un an.

Répartition du résultat de l'exercice

L'Assemblée Générale a décidé d'affecter le bénéfice de LUF 119.007.513 pour l'exercice se terminant au 31 décembre 1997 comme suit:

Luxembourg, le 20 mai 1998.

F. Mangen Administrateur

(20348/750/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

ISABER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 49.689.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 avril 1998 que:

- Le siège social de la société est transféré du 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg au 56, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 mai 1998.

Pour extrait conforme CREIDT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A. Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 43, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20354/020/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

K LUX SYSTEM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1858 Luxembourg, 1B, rue de Kirchberg. R. C. Luxembourg B 54.892.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

- 1. Monsieur Antonio Colaci, indépendant, demeurant à L-3271 Bettembourg, 73, rue de Peppange.
- 2. Monsieur Stéphane Massinon, employé privé, demeurant à L-1858 Luxembourg, 1B, rue du Kirchberg,

seuls associés, représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée K LUX SYSTEM, S.à r.l. avec siège social à L-2661 Luxembourg, 31, rue de la Vallée, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 54.892.

Les comparants ont exposé au notaire ce qui suit:

Que la société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 mai 1996, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 392 du 14 août 1996.

Que la société a un capital social de 500.000,- LUF divisé en 100 parts sociales de 5.000,- LUF chacune.

Ensuite les comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Cession de parts

Le prénommé associé Stéphane Massinon, cède par les présentes toutes ses parts sociales, à savoir 49 parts sociales, à l'associé Antonio Colaci, prénommé, ici présent et qui accepte, lequel devient ainsi associé unique de la prédite société. Ladite cession prend effet à partir d'aujourd'hui.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre. Le cessionnaire est subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Prix

La présente cession de parts a eu lieu pour et moyennant le prix convenu entre parties de cent vingt mille francs (120.000,- LUF).

Le cédant et le cessionnaire déclarent que le prix de cession sera réglé suivant les modalités fixées dans une convention sous seing privé, datée de ce même jour.

Messieurs Antonio Colaci et Stéphane Massinon, prénommés, agissant en leur qualité de gérants technique respectivement administratif de la société déclarent accepter ladite cession au nom de la société conformément à l'article 1690 nouveau du Code civil. Ils déclarent qu'ils n'ont entre leurs mains aucune opposition ni empêchement qui puisse arrêter l'effet de la susdite cession.

Ensuite l'associé unique Monsieur Antonio Colaci, prénommé, a pris les décisions suivantes:

Gérance

La démission du gérant administratif Stéphane Massinon, prénommé, est acceptée et pleine et entière décharge lui est conférée.

Monsieur Antonio Colaci, prénommé, jusqu'à présent gérant technique, sera donc seul et unique gérant de la société. Il aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.

Modification des statuts

En conséquence de la cession de parts qui précède, l'article 6 des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cinq cent mille francs (500.000,- LUF) divisé en cent (100) parts sociales de cinq mille francs (5.000,- LUF) chacune, toutes attribuées à l'associé unique Monsieur Antonio Colaci, indépendant, demeurant à L-3271 Bettembourg, 73, rue de Peppange.»

Transfert du siège

Le siège social est transféré au 1B, rue de Kirchberg à L-1858 Luxembourg.

De tout ce qui précède le notaire a dressé le présent procès-verbal.

Les frais et honoraires des présentes et ceux qui en seront la conséquence, seront supportés par la prédite société et sont évalués sans nul préjudice à 18.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, en l'étude du notaire instrumentant.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire la présente minute.

Signé: A. Colaci, S. Massinon, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 1998, vol. 107S, fol. 60, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 14 mai 1998.

P. Decker.

(20359/206/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

K LUX SYSTEM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1858 Luxembourg, 1B, rue de Kirchberg. R. C. Luxembourg B 54.892.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société P. Decker Notaire

(20360/206/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

LOCABOAT MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme. Capital de 768.000,- Ecus

Siège social: L-2320 Luxembourg, 41, boulevard de la Pétrusse. R. C. Luxembourg B 42.500.

Le bilan au 31 octobre 1997, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 43, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. (20368/520/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

LOCABOAT MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Capital de 768.000,- Ecus

Siège social: L-2320 Luxembourg, 41, boulevard de la Pétrusse. R. C. Luxembourg B 42.500.

_

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 5 mars 1998 à Luxembourg

L'Assemblée Générale ordinaire révoque Monsieur René Gicquel de ses fonctions d'administrateur et nomme en son remplacement Monsieur Gilbert Barbey, agent de voyage, demeurant 2, chemin des Tilleuls, CH-1040 Echallens, qui accepte.

Pour extrait conforme Signatures Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 43, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20369/520/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

LOCABOAT MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme. Capital de 768.000,- Ecus

Siège social: L-1142, Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt. R. C. Luxembourg B 42.500.

_

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue en date du 5 mars 1998 à Luxembourg Le Conseil d'administration décide à l'unanimité de transférer le siège social de son adresse actuelle 41, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg au 7, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg.

Pour extrait conforme Signatures Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 43, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20370/520/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

JARAMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 49.235.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 avril 1998 que:

- Le siège social de la société est transféré du 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg au 56, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 mai 1998.

Pour extrait conforme CREIDT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A. Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 43, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20355/020/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

LENTULUS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 29.145.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 avril 1998 que:

- Le siège social de la société est transféré du 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg au 56, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 mai 1998.

CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 43, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20365/020/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

JUNIPER INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II. R. C. Luxembourg B 52.852.

Le bilan de la société au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 novembre 1997

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration en fonction pour l'exercice 1997 se compose comme suit:

- Monsieur Thomas Andersson, avocat demeurant Chemin de Tourronde 6, 1009 Pully, Suisse
- Monsieur André Elvinger, avocat, demeurant Place Winston Churchill 2, 1450 Luxembourg
- Monsieur Göran Grosskopf, avocat, demeurant Chemin de Rovéréaz 39, 1012 Lausanne, Suisse

Lors de sa réunion, l'Assemblée Générale des actionnaires a donné décharge aux administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 1996.

Réviseur d'Entreprises Indépendant

Elle a procédé au renouvellement du mandat de la société ERNST & YOUNG S.A. comme réviseur d'entreprises indépendant pour une nouvelle période d'un an.

Affectation du résultat

Les comptes annuels ayant été approuvés, l'Assemblée Générale des actionnaires a décidé de reporter à nouveau la perte de NLG 25.913,24.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

T. Andersson A. Elvinger

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 3. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20358/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

KENMARE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie. R. C. Luxembourg B 43.419.

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2004, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration

- M. François-Daniel Golay, administrateur de sociétés, CH-1025 Saint-Sulpice, président du Conseil d'Administration et administrateur-délégué
 - M. Patrick Schneider, administrateur de sociétés, CH-1009 Pully, administrateur-délégué
 - M. Jacques-André Wieser, administrateur de sociétés, MC-98000 Monaco

Commissaire aux comptes

INTERAUDIT, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, Luxembourg Luxembourg, le 5 mai 1998.

Pour avis sincère et conforme Pour KENMARE INVESTMENTS S.A. KPMG EXPERT COMPTABLES

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 1998, vol. 507, fol. 5, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20361/537/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

MORALIN CORPORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 63.302.

- Il résulte d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires que le nombre des gérants de la société a été porté de trois à quatre et que Monsieur Guillaume Planchon, banquier, demeurant à F-75116 Paris, 165, avenue Victor Hugo, a été nommé en tant que gérant de la société.

Luxembourg, le 19 mai 1998.

Pour la société M. Kohl Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 44, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20383/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

LAMPION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital de 2.300.000,- LUF.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 57.001.

Les comptes annuels, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 45, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour la société

Signature

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 20 mai 1998.

(20362/729/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

LAMPION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital de 2.300.000,- LUF.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 57.001.

Extrait de la Décision de l'Associé Unique du 13 mai 1998

Il résulte du procès-verbal de la décision de l'associé unique de la société à responsabilité limitée LAMPION, S.à r.l. tenue à Luxembourg, le 12 mai 1998, que:

- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1997 ont été approuvés.
- La perte enregistrée au 31 décembre 1997, a été reportée à l'exercice suivant.
- Décharge pleine et entière a été donnée au gérant pour la durée de son mandat.

Pour extrait conforme Pour la société Signature Le Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 45, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20363/729/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

LUMINA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 59.535.

DISSOLUTION

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 14 mai 1998

- 1) l'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, approuve à l'unanimité le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.
- 2) L'assemblée donne à l'unanimité décharge pleine et entière au liquidateur, au commissaire à la liquidation et aux administrateurs.
 - 3) L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.
- 4) L'assemblée décide en outre que les livres et doc uments sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans au moins à l'adresse: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent (auprès de la société C.T.P.).

Luxembourg, le 14 mai 1998.

T. Herkrath Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1998, vol. 507, fol. 23, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20371/696/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

LUXPET, G.m.b.H. & Co. KG, Kommanditgesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle, Hall 9.

Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in: Zone Industrielle, Hall 9, L-5280 Sandweiler. Luxemburg, den 26. Mai 1998.

Für die Gesellschaft

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

société civile

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 45, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20372/592/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

LEASE PLAN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 13, rue Robert Stumper.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 1997

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le trente juin s'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société anonyme LEASE PLAN LUXEMBOURG, ayant son siège social à L-2557 Luxembourg-Gasperich.

L'Assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Michel Van den Broeck qui désigne comme sec rétaire Monsieur Frans Bijvank, administrateur.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Bob Walté, administrateur.

Ordre du jour:

- (1) Démission du commissaire-réviseur
- (2) Nomination d'un nouveau commissaire-réviseur

Toutes les actions de la société étant réunies sur base de la liste de présence annexée, la présente Assemblée est valablement constituée pour délibérer.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes.

Première résolution

L'assemblée accorde démission de sa fonction de commissaire-réviseur à Monsieur J. Medernach de KPMG INTER-REVISION, 31, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg.

Liste de présence de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 1997

Actionnaires	Actions
- LEASE PLAN BELGIUM N.V., représentée par Messieurs Michel Van den Broeck et Frans Bijvank	. 39.998
- M. Hugo Levecke	. 1
- M. Frans Bijvank	
	40.000
	Signatures.

Deuxième résolution

L'assemblée appelle la société civile KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, à la fonction de commissaire-réviseur, leur mandat expirant à l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2000.

L'ordre du jour étant épuisé, le présent procès-verbal est dressé et est, après lecture, signé par les membres du bureau.

M. Van den Broeck F. Bijvank B. Walté
Le président Le secrétaire Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1998, vol. 507, fol. 23, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20364/000/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

L.I.V., LUXEMBURGISCHE IMMOBILIEN-VERWALTUNG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 56.877.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 3 avril 1998 à Luxembourg

Il résulte de l'assemblée générale que:

- 1. Le siège social est transféré au 35, rue Glesener, L-1631 Luxembourg.
- 2. L'assemblée constate la démission au 7 janvier 1998 des trois administrateurs en fonction, Messieurs Marcel Hilbert, Paul J. Williams et Percy J. Williams et ne leur accorde aucune décharge pour leurs fonctions.
- 3. L'assemblée décide de nommer au poste d'administrateur Messieurs Franz Prost, expert-comptable demeurant à Luxembourg, et Paul Laplume, expert-comptable demeurant à Junglinster et Madame Marie-José Steinborn, expert-comptable demeurant à Luxembourg jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.
- 4. L'assemblée constate la démission du poste de commissaire aux comptes de la société INTERNATIONAL AUDITING SERVICES au 7 janvier 1998 et ne lui donne pas décharge.
- 5. L'assemblée décide de nommer en qualité de nouveau commissaire aux comptes FITECO, Zone Industrielle, rue des Peupliers, F-61600 La Ferte Mace, représenté par Monsieur Daniel Laigneau, pour une durée de six ans, renouvelables.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 1998.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 39, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20367/507/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

LINDEN INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II. R. C. Luxembourg B 52.853.

Le bilan de la société au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 novembre 1997

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration en fonction pour l'exercice 1997 se compose comme suit:

- Monsieur Thomas Andersson, avocat, demeurant Chemin de Tourronde 6, 1009 Pully, Suisse
- Monsieur André Elvinger, avocat, demeurant Place Winston Churchill 2, 1450 Luxembourg
- Monsieur Göran Grosskopf, avocat, demeurant Chemin de Rovéréaz 39, 1012 Lausanne, Suisse

Lors de sa réunion, l'Assemblée Générale des actionnaires a donné décharge aux administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 1996.

Réviseur d'Entreprises Indépendant

Elle a procédé au renouvellement du mandat de la société ERNST & YOUNG S.A. comme réviseur d'entreprises indépendant pour une nouvelle période d'un an.

Affectation du résultat

Les comptes annuels ayant été approuvés, l'Assemblée Générale des actionnaires a décidé de reporter à nouveau la perte de NLG 2.025.672,83.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

T. Andersson

A. Elvinger

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20366/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

MARAZZI GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 50.869.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale statutaire du 30 avril 1998

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 avril 1998 que:

- 1) Ont été nommés administrateurs de la société pour une année statutaire:
- M. Filippo Marazzi
- M. Alex Schmitt
- et Madame Sylvie Theisen
- 2) La société ERNST & YOUNG est reconfirmée en tant que commissaire aux comptes pour une nouvelle période statutaire de 1 an.

Leurs mandats expireront à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 1999.

Pour extrait sincère et conforme MARAZZI GROUP S.A. Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 1998, vol. 507, fol. 38, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20374/057/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 m ai 1998.

NAFOORA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 23.290.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 avril 1998 que:

- Le siège social de la société est transféré du 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg au 56, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 mai 1998.

CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 43, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20387/020/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Mr. GOUFY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. Mc GOOFY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).

Siège social: L-4513 Niederkorn, 82, route de Bascharage.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le cinq mai.

Par-devant Maître Emile Schlesser, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société à responsabilité limitée Mc GOOFY, S.à r.l., ayan son siège social à L-4513 Niederkorn, 82, route de Bascharage, constituée suivant acte, reçu par le notaire instrumentaire, en date du 13 avril 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 360 du 2 août 1995, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 50.924, au capital social de cinq cent mille (500.000,-) francs, représenté par cinq cents (500) parts sociales de mille (1.000,-) francs chacune, intégralement libérées.

L'assemblée est composée de:

- 1. Monsieur Edmond Thill, commerçant, demeurant à L-595 Reckange/Mersch, 47, rue de Septfontaines,
- 2. Monsieur Serge Staes, commerçant, demeurant à L-4513 Niederkorn, 82, route de Bascharage.

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés de ladite société, se considérer comme dûment convoqués, avoir connaissance de l'ordre du jour et avoir unanimement pris la résolution suivante:

Les associés décident de changer la dénomination de la société en Mr. GOUFY, S.à r.l. et de modifier l'article trois des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 3. La société prend la dénomination de Mr. GOUFY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Thill, S. Staes, E. Schlesser.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 1998, vol. 107S, fol. 68, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 1998.

E. Schlesser.

(20375/227/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Mr. GOUFY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. Mc GOOFY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).

Siège social: L-4513 Niederkorn, 82, route de Bascharage.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 1998.

E. Schlesser.

(20376/227/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

MDI INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt février.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MDI INVEST S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 19 janvier 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 165 du 3 avril 1996.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Marie Boden, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Liette Bontemps, employée privée, demeurant à Luxembourg. L'assemblée élit comme scrutateur:

Monsieur François Thill, expert-comptable, demeurant à Strassen.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

- I. Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.
- II. Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les mille deux cent cinquante (1.250) actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
 - III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1. Augmentation du capital social à concurrence de trois millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (3.750.000,- LUF) par apport en espèces, pour le porter de son montant actuel de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) à cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,- LUF) par l'émission de trois mille sept cent cinquante (3.750) actions nouvelles de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.
 - 2. Souscription et libération des actions ainsi créées.
- 3. Modification du premier alinéa de l'article trois des statuts pour le mettre en concordance avec l'augmentation de capital ainsi intervenue.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (3.750.000,- LUF), par apport en espèces, pour le porter de son montant actuel de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) à cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,- LUF) par l'émission de trois mille sept cent cinquante (3.750) actions nouvelles de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Deuxième résolution

Les trois mille sept cent cinquante (3.750) actions nouvelles sont souscrites par la société de droit luxembourgeois SANTA FE HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg et entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trois millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (3.750.000,- LUF) se trouve à la disposition de la société, preuve en ayant été rapportée au notaire instrumentaire.

Troisième résolution

Suite à cette augmentation de capital, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 3. (premier alinéa). Le capital social est fixé à cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,- LUF), représenté par cinq mille (5.000) actions de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare en application de l'article 32-1 de la loi sur les sociétés tel que modifié, avoir vérifié l'existence des conditions prévues à l'article 26 de ladite loi.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges de toutes espèces qui incombent à la société à la suite de cette augmentation de capital s'élève à environ cent mille francs luxembourgeois (100.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. Boden, L. Bontemps, F. Thill, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 26 février 1998, vol. 404, fol. 93, case 4. – Reçu 37.500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 4 mars 1998. E. Schroeder.

(20377/228/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

MDI INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 mai 1998. E. Schroeder.

(20378/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

MEZZALUNA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 10, rue du Marché-aux-Herbes. R. C. Luxembourg B 56.498.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour le 20 mai 1998.

Pour la société MEZZALUNA, S.à r.l. FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(20380/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

MIVEDAM, Société Anonyme.

Siège social: L-2015 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 54.530.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signature

Signature

(20381/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

MOBITEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 41, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

(20382/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

NAVICOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 35.482.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997 et 1996, enregistrés à Luxembourg, le 18 mai 1998, vol. 507, fol. 35, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 mai 1998

Conseil d'Administration

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats de tous les administrateurs pour la durée d'un an. Suite à cette décision le Conseil d'Administration en fonction pendant l'exercice 1998 est composé comme suit:

- Leysen Christian, Ingénieur Commercial, demeurant à B-2600 Berchem
- Mangen Fond, Réviseur d'Entreprises, demeurant à L-9088 Ettelbruck
- Elsen Yves, Directeur Commercial, demeurant à L-8266 Mamer

Commissaire aux Comptes

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes de M. Dominique Maqua, Comptable, demeurant à B-6767 Lamorteau pour la durée d'un an.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Allocation à la réserve légale	270.045
Report à nouveau	5.130.849
	5 400 994

Luxembourg, le 20 mai 1998.

F. Mangen Administrateur

(20388/750/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

MTT SERVICES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme, (anc. MTT S.A., Société Anonyme).

Siège social: L-1142 Luxembourg, 11, rue Pierre d'Aspelt.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt février.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MTT S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée sous la dénomination de MTT GESTION DE PATRIMOINE S.A., suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 9 février 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 232 du 19 mai 1993.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 24 juillet 1997, publié, au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C en date du 23 janvier 1998, numéro 53.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Emile Wirtz, consultant, demeurant à Junglinster.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Carole Giovannacci, employée privée, demeurant à Seremange (F). L'assemblée élit comme scrutateur:

Mademoiselle Monica Rodriguez Lamas, secrétaire, demeurant à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

- I. Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions quils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.
- II. Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les quatre-vingts (80) actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
 - III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1. Changement de la dénomination de la Société en MTT SERVICES INTERNATIONAL S.A.
- 2. Modification subséquente de l'article premier.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société de MTT S.A. en MTT SERVICES INTERNATIONAL S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 1er. Il existe une société anonyme sous la dénomination de MTT SERVICES INTERNATIONAL S.A.» Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Wirtz, C. Giovannacci, M. Rodriguez Lamas, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 26 février 1998, vol. 404, fol. 92, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 4 mars 1998. E. Schroeder.

(20384/228/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

MTT SERVICES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 11, rue Pierre d'Aspelt.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 mai 1998. E. Schroeder.

(20385/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

MUTUELLE LUXEMBOURGEOISE DE GESTION, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 1.484.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 1998, vol. 507, fol. 27, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour MUTUELLE LUXEMBOURGEOISE DE GESTION **KREDIETRUST**

Signature

Signature

Signature

(20386/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

PARIBAS TRUST COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 8.169.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. (20396/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

PARIBAS TRUST COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 8.169.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 1998

L'Assemblée renouvelle pour une année le mandats des Administrateurs MM. Claude Faure, Charles Hamer et Joseph Winandy et nomme ERNST & YOUNG Commissaire pour une période d'un an.

Pour copie conforme
J. Winandy C. Faure
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20397/009/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

NERIED FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt. R. C. Luxembourg B 29.328.

Le bilan au 30 septembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour NERIED FINANCE S.A. FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(20389/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

NETnet INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 49.615.

In the year one thousand nine hundred and ninety-eight, on the fifth of May.

Before Us, Maitre Alphonse Lentz, notary residing at Remich (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held the general ordinary meeting and an extraordinary general meeting of the shareholders of NETnet INTER-NATIONAL S.A., a société anonyme having its registered office in Luxembourg-City, incorporated by deed of the undersigned notary, dated 9th of December 1994, published in the Mémorial Recueil C, number 132 dated 24th of March 1995.

The meeting elects as president Mr Erik Hallberg, president, residing in Stockholm,

and appoints as secretary Mr Koen de Vleeschauwer, lawyer, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Mikael Solberg, manager of companies, residing in Karlstad.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

- I. The agenda of the ordinary meeting is the following:
- a) Submission of the Profit and Loss accounts as of 31st December 1997, the Balance Sheet of same date, the Director's report and Auditor's report.
 - b) Decision concerning the adoption of the Profit and Loss account and Balance Sheet.
 - c) Decision concerning the allocation of the profit of loss.
- d) Decision concerning the discharge of liability of the members of the Board of Directors, statutory auditor and managing director.
 - e) Decision concerning the remuneration of the directors and statutory auditor.
 - f) Decision pursuant to Article 100 of the Luxembourg Code on Commercial Companies.
 - g) Election of Directors and Statutory Auditor.
 - II. The agenda of the extraordinary meeting is the following:
- 1. Decision to replace the existing ordinary authorised capital by an ordinary authorised capital with a maximum amount of three hundred thirty-five thousand and twenty US Dollars (335,020.- USD), above the subscribed capital, represented by three million three hundred and fifty thousand two hundred (3,350,200) shares with no par value. This authorisation will expire on May 5th, 2003.
- 2. Decision to enter into the Articles the date of expiry of the authorisation for the specific authorised capital, for the purpose of executing the share-option plan only, which is August 12th, 2002.
 - 3. Decision to redraft Article 3 paragraphs 2 to 7 in order to take into account the resolutions taken.
- III. As all the shares are registered shares, the notice including the agenda of this meeting was given to the shareholders, as provided for by Article 70 of the coordinated law for companies by registered mail, proof of which has been given to the office of the meeting.
- IV. There has been established an attendance list showing the shareholders present and represented and the number of shares, which after having been signed by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary, will be registered with this deed together with the proxies signed ne varietur by the Bureau and the notary.

V. It appears from the attendance list that from all of the shares, 2,531,150 shares are present or represented.

The meeting agrees that it is regulary convened and constituted and that it can validly deliberate and decide on both the aforecited agendas of the ordinary and extraordinary meetings, of which the shareholders have been informed before the meeting.

VI. The meeting takes, after deliberation, the following resolutions:

Ordinary general meeting

The chairman submits to the meeting the Profit and Loss accounts and the Balance Sheet as of 31st December 1997, the Director's and the Auditor's report.

After deliberation the meeting takes the following resolutions:

First resolution

The meeting adopts the Profit and Loss account and the Balance Sheet and agrees that the net loss of the year should be carried forward.

The resolution passed with 2,531,150 voting for and 0 voting against.

Second resolution

The meeting grants discharge of the liability of the members of the Board of Directors, statutory auditor und managing director.

The resolution passed with 2,531,150 voting for and 0 voting against.

Third resolution

The remuneration of the directors and statutory auditor shall be the same as last year.

The resolution passed with 2,531,150 voting for and 0 voting against.

Fourth resolution

Pursuant to Article 100 of the Luxembourg Code on Commercial Companies, stating that the shareholders have to decide on the dissolution or continuation of the company if 1/2 or 3/4 of the capital is lost, the meeting decides that the company shall be continuated.

The resolution passed with 2,531,150 voting for and 0 voting against.

Fifth resolution

The meeting elects as members of the Board for a period of one year:

Mr Jan Carlzon, residing in Stockholm, chairman.

Mr Per L. Saxegaard, residing in Oslo.

Mr Börge Granli, residing in Oslo.

Mr Thomas Julin, residing in London.

Mr Mikael Solberg, residing in Karlstad.

Mr Anders Claesson, residing in Stockholm.

Mr Erik Hallberg, residing in Stockholm.

The meeting elects as statutory auditor for a period of one year:

PRICE WATERHOUSE, Stockholm.

The resolution passed with 2.531,150 voting for and 0 voting against.

Extraordinary general meeting

After having agreed that it has been properly convened and that more than 50% of the shares are present or represented at the meeting, the meeting states that it is regularly constituted and can validly deliberate and decide on the agenda of the extraordinary general meeting.

The meeting takes, after deliberation the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to replace the existing ordinary authorised capital by an ordinary authorised capital with a maximum amount of three hundred thirty-five thousand and twenty US Dollars (335,020.- USD), above the subscribed capital, represented by three million three hundred and fifty thousand two hundred (3,350,200) shares with no par value. This authorisation will expire on May 5th, 2003.

The resolution passed with 2,531,150 voting for and 0 voting against.

Second resolution

The meeting decides to enter into the Articles the date of expiry of the authorisation for the specific authorised capital, for the purpose of executing the share-option plan only, which is August 12th, 2002.

The resolution passed with 2,531,150 voting for and 0 voting against.

Third resolution

The meeting decides to redraft Article 3 paragraphs 2 to 7 in order to take into account the resolutions taken, so that these will read:

Art. 3. paragraphs 2 and next. The authorised capital, which shall be in addition to the subscribed capital, is set at three hundred and seventy three thousand seven hundred and ninety-five US Dollars (373,795.- USD), represented by three million seven hundred and thirty-seven thousand nine hundred and fifty (3,737,950) shares with no par value and consist of a specific authorised capital (as foreseen by paragraph 3 of this Article) of thirty-eight thousand seven hundred and seventy-five US Dollars (38,775.- USD) represented by three hundred and eighty seven thousand seven

hundred and fifty (387,750) shares with no par value, and of an ordinary authorised capital (as foreseen by paragraph 4 of this Article) of three hundred thirty-five thousand and twenty US Dollars (335,020.- USD) represented by three million three hundred and fifty thousand two hundred (3,350,200) shares with no par value.

For a maximum period expiring on August 12th, 2002, the Board of Directors is authorised to increase the capital of the company with a maximum amount of thirty-eight thousand seven hundred and seventy-five US Dollars (38,775.-USD), represented by three hundred and eighty-seven thousand seven hundred fifty (387,750) shares, for the purpose of the execution of a share-option plan for the directors and officers of the company and its subsidiaries only (specific authorised capital).

For a maximum period expiring on May 5th, 2003, the Board of Directors is authorised to increase the capital of the company with a maximum amount of three hundred and thirty-five thousand and twenty (335,020.- USD), represented by three million three hundred and fifty thousand two hundred (3,350,200) shares (ordinary authorised capital).

The shares issued pursuant to the authorisation referred to under paragraphs 3 and 4 of this Article, may be subscribed, sold or issued with or without a share issuance premium as the Board of Directors may from time to time determine. The increases may be effected as a whole at once, by successive portions or by continuous issues, by subscription in kind or in money or by incorporation of reserves.

The Board of Directors is specifically authorised to proceed with such issues without reserving a preferential right for the shareholders then existing to subscribe to the shares to be issued.

The Board of Directors may delegate to any duly authorised director, or officer of the Corporation, or to any duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payments for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

This resolution passed with 2,531,150 voting for and 0 voting against.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the members of the office of the meeting signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le cinq mai.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire ainsi qu'une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NETnet INTERNATIONAL S.A., avec siège social à Luxembourg-Ville, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire le 9 décembre 1994, publié au Mémorial Recueil Spécial C, numéro 132 du 24 mars 1995.

L'assemblée élit comme président Monsieur Erik Hallberg, président, demeurant à Stockholm,

et désigne comme secrétaire Maître Koen de Vleeschauwer, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Mikael Solberg, directeur, demeurant à Karlstad.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter que:

- I. L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire est conçu comme suit:
- a) Soumission à l'Assemblée des comptes de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1997 ainsi que du bilan arrêté à la même date, du rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
 - b) Décision concernant l'adoption des comptes de Profits et Pertes et du bilan.
 - c) Décision quant à l'affectation du bénéfice ou des pertes.
- d) Décision à propos de la décharge à accorder aux membres du conseil d'administration et au commissaire aux comptes ainsi qu'au managing director.
 - e) Décision concernant la rémunération des membres du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes.
 - f) Décision à prendre en exécution des dispositions de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
 - g) Election statutaire des membres du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes.
 - II. L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire est le suivant:
- 1. Décision de remplacer le capital autorisé ordinaire existant actuellement par un capital autorisé ordinaire avec un montant maximum de trois cent trente-cinq mille vingt US Dollars (335.020,- USD) en sus du capital souscrit, représenté par trois millions trois cent cinquante mille deux cents (3.350.200) actions sans valeur nominale. L'autorisation accordée au conseil d'administration pour les augmentations de capital afférentes devant expirer au 5 mai 2003.
- 2. Décision d'incorporer dans les articles des statuts la date d'expiration pour l'autorisation accordée à propos du capital autorisé spécifique institué en vue d'effectuer un plan d'option d'actions pour les administrateurs et directeurs de la société et de ses filiales en fixant cette date au 12 août 2002.
 - 3. Décision de modifier l'article 3 paragraphes 2 à 7 pour l'adapter aux résolutions prises.
- III. Toutes les actions étant nominatives, la convocation à la présente assemblée générale extraordinaire contenant l'ordre du jour a été faite, conformément à l'article 70 des lois coordonnées sur les sociétés, par lettres recommandées, ce dont il a été justifié au bureau de l'assemblée.
- IV. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

V. Il résulte de ladite liste de présence que de toutes les actions, 2.531.150 actions sont présentes ou représentées.

L'assemblée reconnaît qu'elle est régulièrement convoquée et constituée et qu'elle peut valablement délibérer et décider sur les ordres du jour de l'assemblée générale ordinaire et extradordinaire, ordres du jour dont les actionnaires ont reçu information au préalable.

VI. Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes:

Assemblée générale ordinaire

Le Président soumet à l'assemblée les comptes de Profits et Pertes et le Bilan arrêté au 31 décembre 1997, ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée adopte les comptes de Profits et Pertes ainsi que le bilan pour l'année 1997 et décide de reporter la perte à l'exercice suivant.

Cette résolution est adoptée par 2.531.150 actions votant pour et 0 actions votant contre.

Deuxième résolution

L'assemblée accorde décharge aux membres du conseil d'administration, au commissaire aux comptes ainsi qu'au managing director.

Cette résolution est adoptée par 2.531.150 actions votant pour et 0 actions votant contre.

Troisième résolution

La rémunération des membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes est la même que l'année dernière.

Cette résolution est adoptée par 2.531.150 actions votant pour et 0 actions votant contre.

Quatrième résolution

Répondant aux exigences de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales qui préconise que les actionnaires doivent délibérer sur la dissolution éventuelle de la société en cas de perte de la moitié respectivement des trois quarts du capital social, l'assemblée décide de continuer la société.

Cette résolution est adoptée par 2.531.150 actions votant pour et 0 actions votant contre.

Cinquième résolution

L'assemblée élit comme membres du conseil d'administration pour une durée d'un an:

Monsieur Jan Carlzon, demeurant à Stockholm, Président.

Monsieur Per L. Saxegaard, demeurant à Oslo.

Monsieur Börge Granli, demeurant à Oslo.

Monsieur Thomas Julin, demeurant à Londres.

Monsieur Mikael Solberg, demeurant à Karlstad.

Monsieur Anders CLAESSON, demeurant à Stockholm.

Monsieur Erik Hallberg, demeurant à Stockholm.

L'assemblée élit comme commissaire aux comptes pour la durée d'un an:

PRICE WATERHOUSE, Stockholm.

Cette résolution est adoptée par 2.531.150 actions votant pour et 0 actions votant contre.

Assemblée générale extraordinaire

Après avoir reconnu qu'elle a été dûment convoquée et que plus de cinquante pour cent des actions sont présentes ou représentées, l'assemblée constate qu'elle est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et décider sur les points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire.

L'assemblée prend alors, après avoir délibérer les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de remplacer le capital autorisé ordinaire existant actuellement par un capital autorisé ordinaire avec un montant maximum de trois cent trente-cinq mille vingt US Dollars (335.020,- USD) en sus du capital souscrit, représenté par trois millions trois cent cinquante mille deux cents (3.350.200) actions sans valeur nominale et que l'autorisation accordée au conseil d'administration pour les augmentations de capital à effectuer dans les limites du capital autorisé ci-dessus expirera au 5 mai 2003. Cette résolution est adoptée par 2.531.150 actions votant pour et 0 actions votant contre.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'incorporer dans les articles des statuts la date d'expiration pour l'autorisation accordée à propos du capital autorisé spécifique, institué en vue d'effectuer un plan d'option d'actions pour les administrateurs et directeurs de la société et de ses filiales, en fixant cette date au 12 août 2002.

Cette résolution est adoptée par 2.531.150 actions votant pour et 0 actions votant contre.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier les paragraphes 2 à 7 de l'article 3 des statuts en vue de les adapter aux résolutions prises ci-dessus et de leur conférer la teneur suivante:

«Art. 3. paragraphe 2 et suivants. Le capital autorisé de la société qui est institué en sus du capital souscrit est fixé à trois cent soixante-treize mille sept cent quatre-vingt-quinze dollars US (373.795,- USD), représenté par trois millions sept cent trente-sept mille neuf cent cinquante (3.737.950) actions sans valeur nominale, constituée par un capital autorisé spécifique (cf. paragraphe 3 de cet Article) de trente-huit mille sept cent soixante-quinze dollars US (38.775,-USD) représenté par trois cent quatre-vingt-sept mille sept cent cinquante (387.750) actions sans valeur nominale et pour le capital autorisé ordinaire (cf. paragraphe 4 de cet Article) de trois cent trente-cinq mille vingt dollars US (335.020,-USD) représenté par trois millions trois cent cinquante mille deux cents actions (3.350.200) sans valeur nominale.

Pour une période maximale expirant au 12 août 2002, le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter le capital de la société pour un montant maximal de trente-huit mille sept cent soixante-quinze dollars US (38.775,- USD) représenté par trois cent quatre-vingt-sept mille sept cent cinquante (387.750) actions, afin de réaliser le plan d'option sur actions à émettre en faveur des membres du conseil d'administration et du personnel dirigeant de la société et de ses succursales (capital autorisé spécifique).

Pour une période maximale expirant au 5 mai 2003 le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter le capital de la société pour un montant maximal de trois cent trente-cinq mille vingt dollars US (335.020,- USD) représenté par trois millions trois cent cinquante mille deux cents (3.350.200) actions (capital autorisé ordinaire).

Les actions émises en vertu de l'autorisation dont référence aux paragraphes 3 et 4 de cet article peuvent être souscrites, vendues ou émises avec ou sans prime d'émission d'actions suivant ce que le Conseil d'Administration pourra déterminer périodiquement. Les augmentations peuvent être effectuées en entier tout-de-suite, par des portions successives ou par des émissions continues, par souscription en nature ou par apport en espèces ou par incorporation de réserves.

Le Conseil d'Administration est autorisé en particulier à effectuer ces émissions sans réserver un droit prioritaire de souscription aux anciens actionnaires pour les actions à être émises.

Le Conseil d'Administration pourra déléguer à tout administrateur ou directeur de la Société dûment autorisés, ou à toute autre personne autorisée, le devoir d'accepter les souscriptions et de recevoir le paiement des actions représentant une partie ou tous ces montants de l'augmentation du capital».

Cette résolution est adoptée par 2.531.150 actions votant pour et 0 actions votant contre.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: E. Hallberg, K. de Vleeschauwer, M. Solberg, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 13 mai 1998, vol. 461, fol. 51, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 18 mai 1998.

A. Lentz.

(20391/221/277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

NETnet INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 49.615.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 18 mai 1998. A. Lentz.

(20392/221/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

NERTHUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome. R. C. Luxembourg B 43.706.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mai 1998

1. Monsieur Adrien Schaus, comptable, demeurant à Tétange, est nommé commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Louis Bonani, décédé.

Sont mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 1999.

Luxembourg, le 15 mai 1998.

Pour extrait sincère et conforme **NERTHUS S.A.**

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 39, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20390/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

N.Y. EQUITY INVEST S.A., Société Anonyme

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 57.701.

Les comptes annuels, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 45, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour la société

Signature

(20393/729/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

N.Y. EQUITY INVEST S.A., Société Anonyme

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 57.701.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 18 mai 1998

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société N.Y. EQUITY INVEST S.A. tenue à Luxembourg, le 18 mai, que:

- abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite,
- le bilan au 31 décembre 1997 a été approuvé et que la perte de 340.861,- LUF a été reportée à l'exercice suivant,
- décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes à titre de l'exercice se terminant au 31 décembre 1997.

Pour extrait conforme Pour la société Signature Le Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 45, case 1. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20394/729/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

PAN-HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 7, place du Théâtre. R. C. Luxembourg B 7.023.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 8 mai 1998, vol. 507, fol. 2, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 28 avril 1998

L'assemblée générale donne décharge aux administrateurs des opérations qui ont été effectuées pendant l'exercice clos le 31 décembre 1997.

L'assemblée générale réélit Administrateurs M. Jacques Loesch, M. Garnett L. Keith, M. Henri Parent, M. Alain Philippe et Lord Roll of Ipsden, dont les mandats prendront fin à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

L'assemblée générale réélit KPMG Audit s.c. comme réviseur d'entreprises. Ce mandat prendra fin à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PAN-HOLDING, Société Anonyme Signature Signature

Secrétaire général Administrateur-délégué

(20395/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

PERFECT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 31.355.

The balance sheet as at December 31, 1997, registered in Luxembourg, on May 14, 1998, vol. 507, fol. 20, case 7, has been deposited at Trade Register of Luxembourg, on May 20, 1998.

For publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, May 15, 1998.

(20398/695/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

PERSEA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II. R. C. Luxembourg B 52.857.

_

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 novembre 1997

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration en fonction pour l'exercice 1997 se compose comme suit:

- Monsieur Thomas Andersson, avocat, demeurant Chemin de Tourronde 6, 1009 Pully, Suisse
- Monsieur André Elvinger, avocat, demeurant Place Winston Churchill 2, 1450 Luxembourg
- Monsieur Göran Grosskopf, avocat, demeurant Chemin de Rovéréaz 39, 1012 Lausanne, Suisse

Lors de sa réunion, l'Assemblée Générale des actionnaires a donné décharge aux administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 1996.

Réviseur d'Entreprises Indépendant

Elle a procédé au renouvellement du mandat de la société ERNST & YOUNG S.A. comme réviseur d'entreprises indépendant pour une nouvelle période d'un an.

Affectation du résultat

Les comptes annuels ayant été approuvés, l'Assemblée Générale des actionnaires a décidé de reporter à nouveau la perte de NLG 25.325.784,93.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

T. Andersson

A. Elvinger

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20399/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

PIOCHEUR LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2343 Luxemburg, 17, rue des Pommiers. H. R. Luxemburg B 33.783.

Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung, gehalten am 8. Mai 1998 von 10.00 bis 10.30 Uhr

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

- 1. Die Zahl der Verwaltungsräte wird auf vier festgesetzt. Zum neuen Mitglied des Verwaltungsrates wird Herr Hendrik Willemstein, Directeur, wohnhaft in Kapellen, ernannt.
- 2. Der Verwaltungsrat wird ermächtigt, einen Administrateur-Délégué zu ernennen, dem er die Gesamtheit seiner Vollmachten betreffend die tägliche Geschäftsführung überträgt.

Für die Richtigkeit des Auszugs

G. P. Rockel

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 1998, vol. 507, fol. 35, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(20401/577/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

PODIUM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes. R. C. Luxembourg B 38.650.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie à Luxembourg, le 23 juin 1997 que les Administrateurs actuels, M. Roeland P. Pels, M. Bjorn Sandberg et M. Christian Valentin, sont réélus pour une période de 6 ans. Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de 2003.

Le Commissaire aux Comptes, WELLINGTON LIMITED, est réélu pour une période de 6 ans. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de 2003.

Luxembourg, le 23 juin 1997.

Pour extrait conforme

R. P. Pels

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 46, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20402/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

PICEA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II. R. C. Luxembourg B 52.858.

__

Le bilan de la société au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 novembre 1997

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration en fonction pour l'exercice 1997 se compose comme suit:

- Monsieur Thomas Andersson, avocat, demeurant Chemin de Tourronde 6, 1009 Pully, Suisse
- Monsieur André Elvinger, avocat, demeurant Place Winston Churchill 2, 1450 Luxembourg
- Monsieur Göran Grosskopf, avocat, demeurant Chemin de Rovéréaz 39, 1012 Lausanne, Suisse

Lors de sa réunion, l'Assemblée Générale des actionnaires a donné décharge aux administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 1996.

Réviseur d'Entreprises Indépendant

Elle a procédé au renouvellement du mandat de la société ERNST & YOUNG S.A. comme réviseur d'entreprises indépendant pour une nouvelle période d'un an.

AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes annuels ayant été approuvés, l'Assemblée Générale des actionnaires a décidé de reporter à nouveau la perte de NLG 15.272.848,07.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

T. Andersson

A. Elvinger Administrateur

Administrateur Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20400/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

PORTALUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 81-83, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 34.090.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 1998, vol. 507, fol. 11, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 1998.

(20404/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

PORTALUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 81-83, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 34.090.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 1998, vol. 507, fol. 11, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 1998.

(20405/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

SALOMONE S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: Esch-sur-Alzette.

Procès-verbal d'une cession de parts dans la SALOMONE S.C.I. sise à Esch-sur-Alzette

Suite à une cession de parts en date du 22 avril 1998, la répartition des parts se présente de la façon suivante:

Fait à Esch-sur-Alzette, le 23 avril 1998.

Signature Le gérant

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 mai 1998, vol. 309, fol. 71, case 6/2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(20415/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

POPULUS INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II. R. C. Luxembourg B 52.860.

Le bilan de la société au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 novembre 1997

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration en fonction pour l'exercice 1997 se compose comme suit:

- Monsieur Thomas Andersson, avocat, demeurant Chemin de Tourronde 6, 1009 Pully, Suisse
- Monsieur André Elvinger, avocat, demeurant Place Winston Churchill 2, 1450 Luxembourg
- Monsieur Göran Grosskopf, avocat, demeurant Chemin de Rovéréaz 39, 1012 Lausanne, Suisse

Lors de sa réunion, l'Assemblée Générale des actionnaires a donné décharge aux administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 1996.

Réviseur d'Entreprises Indépendant

Elle a procédé au renouvellement du mandat de la société ERNST & YOUNG S.A. comme réviseur d'entreprises indépendant pour une nouvelle période d'un an.

AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes annuels ayant été approuvés, l'Assemblée Générale des actionnaires a décidé de reporter à nouveau la perte de NLG 137.540.541,98.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

T. Andersson A. Elvinger Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20403/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

PRIVACY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 41, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

(20406/536/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

PRIVACY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 41, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

(20407/536/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

ProMARKT, PRO-TV-HIFI-ELEKTRO-MARKT, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 14, avenue de la Gare.

H. R. Luxemburg B 23.351.

Im Jahre eintausendneunhundertachtundneunzig, den dreiundzwanzigsten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Frieders, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

PROMARKT HOLDING GmbH, vormals ProMARKT ELECTRONIC VERTRIEBS GmbH, mit Sitz in Mannheim, eingetragen im Handelsregister Mannheim unter HRB 6.454,

hier vertreten durch ihren Spezialbevollmächtigten Herrn Guy Arendt, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxemburg, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift gegeben zu Mannheim, am 22. April 1998, welche Vollmacht nach ne varietur-Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten und den instrumentierenden Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigebogen bleibt um mit derselben formalisiert zu werden,

alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung PRO-TV-HIFI-ELEKTRO-MARKT, in Abkürzung ProMARKT, S.à r.l., mit Sitz in Luxemburg, 14, avenue de la Gare, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter der Nummer B 23.351, gegründet unter der Bezeichnung KAURISCH, S.à r.l., gemäss Urkunde aufge-

nommen durch Notar Joseph Kerschen, mit dem damaligen Amtssitz in Luxemburg-Eich, vom 8. Oktober 1985, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 339 vom 22. November 1985, deren Satzungen zum letzten Mal abgeändert wurden gemäss Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 23. Juli 1997, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 607 vom 3. November 1997, mit einem Gesellschaftskapital von dreiundfünfzig Millionen Luxemburger Franken (53.000.000,- LUF), eingeteilt in dreiundfünfzigtausend (53.000) Anteile von je tausend Luxemburger Franken (1.000,- LUF) Nennwert.

Herr Guy Arendt, vorgenannt, handelnd wie vorerwähnt, ersuchte den instrumentierenden Notar, nachfolgende Erklärungen zu beurkunden:

- dass auf Grund der Abtretung sämtlicher Gesellschaftsanteile der Pro-TV-HIFI-ELEKTRO-MARKT an ProMARKT ELECTRONIC VERTRIEBS GmbH, Firma geändert in ProMARKT HOLDING GmbH, als Sacheinlage im Rahmen der Kapitalerhöhung bei der ProMARKT HOLDING GmbH, gemäss Urkunden des Notars Ralf E. Hess, mit dem Amtssitz in Frankfurt/Main vom 19. Dezember 1997 und 27. Februar 1998, ProMARKT HOLDING GmbH alleinige Gesellschafterin der PRO-TV-HIFI-ELEKTRO-MARKT wurde und dass somit Artikel 6 Absatz 2 der Satzung der PRO-TV-HIFI-ELEKTRO-MARKT abzuändern ist wie folgt:

«Art. 6. Absatz 2. Sämtliche Anteile werden von ProMARKT HOLDING GmbH, mit Sitz in Mannheim, gehalten.» - und dass er in seiner Eigenschaft als Bevollmächtigter der ProMARKT HOLDING GmbH besagte übertragung von Gesellschaftsanteilen im Namen der PRO-TV-HIFI-ELEKTRO-MARKT annimmt.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem instrumentiereden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen sowie Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: G. Arendt, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1998, vol. 107S, fol. 45, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreiem Papier, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 11. Mai 1998.

P. Frieders.

(20408/212/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

PROMARKT, PRO-TV-HIFI-ELEKTRO-MARKT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 14, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 23.351.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 1998.

P. Frieders.

(20409/212/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

SAXO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 11, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 60.156.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

(20417/250/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

SAXO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 11, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 60.156.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires qui a eu lieu le 13 mai 1998 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé à l'unanimité d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1997;
- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 1997.

Luxembourg, le 13 mai 1998.

Pour SAXO S.A. Signature Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20418/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

RETOUCHE PLUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 13, avenue du X Septembre.

Extrait de la convention signée en date du 1^{er} avril 1994 entre l'associé unique, Monsieur Antonio Garcia Dos Santos, commerçant, demeurant 49, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, et Madame Laura da Conceicao Goncalo Fernandes, demeurant 74, rue des Trévires à L-2628 Luxembourg

Il a été convenu ce qui sut:

Madame Laura da Conceicao Goncalo Fernandes donne par la présente procuration à Monsieur Antonio Garci Dos Santos pour engager la société RETOUCHE PLUS, S.à r.l. sous sa seule signature et cède ainsi son pouvoir d'engagement de la société à Monsieur Antonio Garci Dos Santos.

Madame Laura da Conceicao Goncalo Fernandes ne prendra donc aucune part dans la gestion commerciale et financière de la Société à responsabilité limitée RETOUCHE PLUS, et n'encourra aucune responsabilité de ce chef.

Luxembourg, le 19 mai 1998.

Délivré aux fins de la publication Laura da Conceicao Goncalo Fernandes Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 46, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(20412/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

RETOUCHE PLUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 13, avenue du X Septembre.

Il résulte d'une correspondance du 19 mai 1998 que Madame Laura da Conceicao Goncalo Fernandes, gérante, demeurant 74, rue des Trévires à L-2628 Luxembourg, a donné sa démission en tant que gérante de la RETOUCHE PLUS, S.à r.l., avec effet au 30 juin 1998.

Aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 19 mai 1998.

Laura da Conceicao Goncalo Fernandes

Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 46, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(20413/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

SAGITTA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

(20414/536/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

SONESTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt. R. C. Luxembourg B 49.222.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour la société SONESTA S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(20424/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

SOFIPUGAS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place d'Argent. R. C. Luxembourg B 45.794.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1998, vol. 507, fol. 23, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

Signature.

(20423/696/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

SALVIA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II. R. C. Luxembourg B 52.862.

Le bilan de la société au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 novembre 1997

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration en fonction pour l'exercice 1997 se compose comme suit:

- Monsieur Thomas Andersson, avocat, demeurant Chemin de Tourronde 6, 1009 Pully, Suisse
- Monsieur André Elvinger, avocat, demeurant Place Winston Churchill 2, 1450 Luxembourg
- Monsieur Göran Grosskopf, avocat, demeurant Chemin de Rovéréaz 39, 1012 Lausanne, Suisse

Lors de sa réunion, l'Assemblée Générale des actionnaires a donné décharge aux administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 1996.

Réviseur d'Entreprises Indépendant

Elle a procédé au renouvellement du mandat de la société ERNST & YOUNG S.A. comme réviseur d'entreprises indépendant pour une nouvelle période d'un an.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Les comptes annuels ayant été approuvés, l'Assemblée Générale des actionnaires a décidé de reporter à nouveau la perte de NLG 21.795.936,98.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

T. Andersson A. Elvinger Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20416/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

S.M.C. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2273 Luxembourg, 18, rue de l'Ouest. R. C. Luxembourg B 33.342.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 1998, vol. 506, fol. 86, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 1998.

Y. Stichter.

(20421/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

S.M.C. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2273 Luxembourg, 18, rue de l'Ouest. R. C. Luxembourg B 33.342.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 1998, vol. 506, fol. 86, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 1998. (20422/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Y. Stichter.

SPHINX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 24.956.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 avril 1998 que:

- Le siège social de la société est transféré du 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg au 56, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 mai 1998.

Pour extrait conforme

CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 43, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20425/020/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

SIDMAR FINANCE (GROUPE ARBED) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 59.577.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 44, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. (20419/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

SIDMAR FINANCE (GROUPE ARBED) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 59.577.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 14 avril 1998

ad 4) L'Assemblée prend note de la démission de Messieurs Pierre Wilmes et Nico Brimeyer.

Après avoir remercié Messieurs Pierre Wilmes et Nico Brimeyer pour les services qu'il ont rendus à la société, l'Assemblée générale, à l'unanimité nomme Messieurs Pierre Bouckaert et Armand Gobber en remplacement des administrateurs démissionnaires.

Messieurs Pierre Bouckaert et Armand Bogger termineront les mandats de Messieurs Pierre Wilmes et Nico Brimeyer qui prendront fin lors de l'Assemblée générale à tenir en l'an 2003 statuant sur l'exercice 2002.

Pour extrait conforme

A. Dewispelaere-Dauwe P. Bouckaert

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 44, case 7. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20420/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

STROBEL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8011 Strassen, 223, route d'Arlon R. C. Luxembourg B 12.823.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 42, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour la société STROBEL LUXEMBOURG, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(20426/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

THANH CUONG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

(20431/536/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

THANH CUONG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

(20432/536/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

THANH CUONG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

(20433/536/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

THANH CUONG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

(20434/536/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

THANH CUONG S.A.

Siège social: Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1998.

(20435/536/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

SVENSK FONDFÖRVALTNING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 40.364.

Le bilan au 31 décembre 1997 et le compte des profits et pertes pour la période du 1^{er} janvier 1997 au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 15 mai 1998, vol. 507, fol. 26, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 1998

Par vote spécial l'Assemblée donne décharge au Conseil d'Administration pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice comptable prenant fin au 31 décembre 1997.

La décision a été prise d'élire respectivement de réélire les administrateurs suivants:

- Johan Engström, FöreningsSparbanken AB
- Anders Lannebo, Robur Kapialförvaltning AB
- Mats Lagerqvist, Robur International Asset Management AB
- Göran Espelund, Sparbankernas Värdepappersfonder AB
- Göran Rylander, Swedbank (Luxembourg) S.A.

Les administrateurs resteront en fonction pour une période se terminant à la prochaine assemblée générale ordinaire.

La résolution est prise d'élire comme réviseur d'entreprises FIDUCIAIRE GENERALE pour la même période que les administrateurs.

L'éléction des administrateurs et du réviseur d'entreprises est sujette à l'autorisation de l'Institut Monétaire Luxembourgeois.

Pour extrait conforme

SVENSK FONDFÖRVALTNING (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 1998, vol. 507, fol. 26, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20427/636/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

TECH-IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 56, route de Trèves. R. C. Luxembourg B 36.674.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 mai 1998

Il résulte dudit procès-verbal que

- Monsieur Christian Huelsebusch, demeurant à Senningerberg, a été nommé administrateur-délégué de la société.
- La société se trouve valablement engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 mai 1998.

Pour extrait conforme Pour la société Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 44, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20430/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

SYLT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen. R. C. Luxembourg B 62.859.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 14 mai 1998

1. Monsieur Jean Marc Heitz, comptable, demeurant à Wormeldange-Haut, est nommé commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Louis Bonani, décédé.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2001.

Luxembourg, le 14 mai 1998.

Pour extrait sincère et conforme

SYLT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 39, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20428/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

T.C.F., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener. R. C. Luxembourg B 62.311.

Extrait des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration tenues en date des 2 et 5 janvier 1998 au siège social de la société

Le Conseil d'Administration coopte Monsieur Frédéric Sicot, administrateur de société demeurant à F-77181 Courtry, 8, allée des Forgerons au poste d'administrateur de la société en remplacement de Monsieur Gilbert Ulmer, démissionnaire. Le mandat de Monsieur Sicot courra jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Monsieur Frédéric Sicot est nommé administrateur-délégué à la gestion quotidienne de la succursale française avec pouvoir d'engager celle-ci par sa seule signature.

Monsieur Gilbert Ulmer est nommé directeur-délégué à la gestion commerciale de la société luxembourgeoise avec pouvoir d'engager celle-ci par sa seule signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 1998.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 39, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20429/507/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

UNIVERSAL HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6, rue Zithe. R. C. Luxembourg B 27.803.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 1998, vol. 507, fol. 31, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 13 mai 1998

- 1. Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.
- 2. INTERAUDIT, S.à r.l., avec siège social à 119, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, est nommée commissaire aux comptes jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale extraordinaire du 13 mai 1998

L'assemblée a décidé, conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés, qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. (20445/280/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

VAMLUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 48.940.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 46, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

L'agent domiciliataire

(20446/731/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

THERMIC INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 37.983.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le sept mai.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme THERMIC INVESTMENT S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire le 10 juin 1991, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 431 du 14 novembre 1991, et modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire le 30 juin 1995, publié au Mémorial C, numéro 492 du 28 septembre 1995.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de

Maître Charles Duro, avocat, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Maître Philippe Morales, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Marianne Goebel, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

- I. Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur la liste de présence signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.
- II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
 - III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1. Introduction d'un capital autorisé d'un montant de quarante-six millions de francs luxembourgeois (46.000.000,-LUF), représenté par deux cent trente mille (230.000) actions d'une valeur nominale de deux cents francs luxembourgeois (200,-LUF) chacune.
 - 2. Modification de l'article 3 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'introduire un capital autorisé et de le fixer à quarante-six millions de francs luxembourgeois (46.000.000,- LUF), représenté par deux cent trente mille (230.000) actions d'une valeur nominale de deux cents francs luxembourgeois (200,- LUF) chacune.

Deuxième résolution

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de ce jour, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises, sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, à libérer par des versements en espèces, ou par des apports autres qu'en espèces, tels des apports en nature, des titres, des créances, par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société. Le Conseil d'Administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit de souscription préférentiel des actions à émettre.

Le conseil d'administration est encore expressément autorisé à augmenter le capital souscrit par utilisation de tout ou partie du capital autorisé, par incorporation de réserves disponibles, par la conversion partielle ou totale en capital souscrit de tout emprunt obligataire convertible ou non.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter l'article 3 des statuts à la nouvelle situation du capital.

Troisième résolution

Suite à la résolution précédemment prise, l'article 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital souscrit est fixé à six millions de francs luxembourgeois (6.000.000,- LUF) représenté par trente mille actions (30.000) d'une valeur nominale de deux cents francs luxembourgeois (200,- LUF) chacune, entièrement libérées.

Le capital autorisé est fixé à quarante-six millions de francs luxembourgeois (46.000.000,- LUF), représenté par deux cent trente mille (230.000) actions d'une valeur nominale de deux cents francs luxembourgeois (200,- LUF) chacune.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de ce jour, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises, sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, à libérer par des versements en espèces, ou par des apports autres qu'en espèces, tels des apports en nature, des titres, des créances, par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société. Le Conseil d'Administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit de souscription préférentiel des actions à émettre.

Le conseil d'administration est encore expressément autorisé à réaliser tout ou partie du capital autorisé par l'incorporation de réserves disponibles dans le capital social.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter l'article 3 des statuts à la nouvelle situation du capital.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il est précisé à l'article 6 ci-après.

La société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévus par la loi.».

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués approximativement à la somme de 20.000,- LUF.

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Duro, P. Morales, M. Goebel, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 13 mai 1998, vol. 461, fol. 51, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 18 mai 1998.

A. Lentz.

(20436/221/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

THERMIC INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 37.983.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 18 mai 1998.

A. Lentz.

(20437/221/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

VERAMTRAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 48.282.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue extraordinairement à Luxembourg le 4 mai 1998

- Les mandats des administrateurs étant venus à échéance, l'assemblée décide de réélire en tant qu'administrateurs pour un terme expirant lors de l'assemblée générale ordinaire de 1998: Mme Maggy Kohl, Me André Serebriakoff et KERRIE OVERSEAS CO INC.
- Le mandat du Commissaire aux Comptes étant venu à échéance, l'assemblée décide de nommer commissaire aux comptes de la société, M. Rui Fernandes Da Costa, demeurant à L-2610 Luxembourg, 220, route de Thionville, pour un terme d'un an.
 - Les actionnaires décident de procéder le plus rapidement possible à la dissolution de la société.

Luxembourg, le 19 mai 1998.

Pour extrait conforme Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 1998, vol. 507, fol. 44, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(20447/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 1998.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, 6, rue François Hogenberg, L-1735 Luxembourg